

PROGRAMME

L'ÉCOLOGIE DES SOLUTIONS, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA NORMANDIE !



NORMANDIE ÉCOLOGIE
LE RASSEMBLEMENT ÉCOLOGISTE ET CITOYEN



normandieecologie.fr |  @NdieEcologie

ÉLECTIONS RÉGIONALES
DES DIMANCHES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI P5

LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ÉCONOMIE RÉGIONALE,
UN DÉFI POUR L'EMPLOI D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN P6

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE FORMATION ET D'ORIENTATION
TOUT AU LONG DE LA VIE AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET DE L'EMPLOI P14

UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE POUR SOUTENIR L'EMPLOI
ET FOURNIR DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ ACCESSIBLES À TOUS P20

L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT P27

VERS UNE NORMANDIE À ÉNERGIE POSITIVE P28

BIODIVERSITÉ, AIR, EAU, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR! P34

TRANSPORTS ET MOBILITÉS: NOUVELLE RÉGION, NOUVELLES VOIES! P40

L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAIRE ENSEMBLE ET VIVRE MIEUX P47

LA JEUNESSE: UNE PRIORITÉ RÉGIONALE P48

ENSEIGNEMENT, ÉDUCATION, RECHERCHE:
TROIS LEVIERS POUR LA TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE EN NORMANDIE P50

VERS UNE CULTURE TERREAU DE NOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE,
PARTAGÉE PAR TOUS, POUR TOUS ET PARTOUT P56

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ
POUR LUTTER CONTRE LES ÉPIDÉMIES MODERNES P63

L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA SOLIDARITÉ ET LA DÉMOCRATIE P67

UN PACTE DÉMOCRATIQUE RENOUVELÉ POUR UNE RÉGION PARTAGÉE P68

NORMANDIE: UNE RÉGION EN COMMUN, UNE CAPITALE EN PARTAGE P70

POUR UNE RÉGION SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE LOCALE ET INTERNATIONALE P76



Chère Madame, cher Monsieur,

Dès janvier prochain, nous construirons ensemble une Normandie nouvelle. Pas seulement un échelon administratif, mais un territoire et un horizon, pour vivre mieux. Les défis, économiques, environnementaux et sociaux, sont immenses. Mais notre énergie, notre intelligence collective, notre capacité d'agir et d'inventer le sont aussi. Avec les écologistes, **je défends cette idée que nous sommes, chacune et chacun d'entre nous, une part de la réponse.**

La démarche Normandie Écologie est à l'image de cette ambition nouvelle. Sa force est de rassembler à la fois des adhérents d'Europe Écologie les Verts mais aussi des citoyens qui agissent quotidiennement, convaincus qu'on ne peut pas se satisfaire des recettes d'hier pour relever les défis de demain.

Aujourd'hui, je suis très heureux de vous présenter, en leur nom, le projet pour la Normandie que nous avons bâti ensemble tout au long de ces dernières semaines. **Fruit d'une élaboration participative** qui, au travers de forums publics organisés dans les 5 départements normands a mobilisé plus de 400 personnes, ce projet a été rédigé avec le souci de **proposer des mesures concrètes et immédiatement opérationnelles.**

Face au chômage, aux dérèglements du monde, aux risques que nos modes de vie font peser sur notre environnement, la tentation du chacun pour soi n'offrira pas de réponse utile. **L'écologie des solutions s'invente ici, en Normandie, avec les entrepreneurs du changement** qui s'engagent pour que le souci du bien commun l'emporte sur les intérêts particuliers, pour que notre région aujourd'hui et demain soit un territoire d'équilibre où nous pouvons donner du sens à nos existences, pour vivre autrement, pour vivre mieux !

Ensemble, animés de valeurs de justice et de solidarité, bâtissons plus qu'une région, la Normandie !

Yanic SOUBIEN

Tête de liste Normandie Écologie
Vice-Président du Conseil Régional
en charge de la formation tout au long de la vie
Ancien Maire de Taillebois

Humanitarian
Influences

and
what



L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCONOMIE & L'EMPLOI

Afin de répondre aux urgences écologiques, sociales et démocratiques, il est temps d'engager un New Deal économique. Notre cap : la division du chômage par deux en créant 100 000 emplois durables et non délocalisables.

LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ÉCONOMIE RÉGIONALE, UN DÉFI POUR L'EMPLOI D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN	P6
UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE FORMATION ET D'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET DE L'EMPLOI	P14
UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET FOURNIR DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ ACCESSIBLES À TOUS	P20



LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE ÉCONOMIE RÉGIONALE, UN DÉFI POUR L'EMPLOI D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le modèle de développement qui a irrigué l'économie du XX^{ème} siècle connaît aujourd'hui un échec retentissant. Du tout-automobile à la pétrochimie en passant par le nucléaire et l'agriculture intensive, le monde d'hier n'a généré que trop de dégâts humains, environnementaux et sanitaires.

Aujourd'hui, dans un contexte de niveau élevé de chômage, la peur du déclassement et la précarisation du travail dominant quand, dans le même temps, les ressources viennent à manquer, le climat se dérègle, les espaces naturels et agricoles s'effacent peu à peu sous l'effet de l'urbanisation, l'air et l'eau sont pollués au-delà de l'acceptable.

Tout nous invite donc à changer même si changer n'est jamais chose aisée. Mais faut-il attendre le complet désastre pour agir ? Les filières de l'économie conventionnelle traversent, nous le savons, une crise sans précédent. Et les crises, soit on les subit, soit on s'en saisit pour engager les transitions. **C'est cette transition vers une économie du XXI^{ème} siècle que nous entendons impulser avec Normandie Écologie.**

La Normandie n'échappe pas à la situation difficile que connaît aujourd'hui notre pays. Si la Région ne peut endiguer à elle seule ce fléau, elle doit, en assumant pleinement sa compétence en matière de développement économique, proposer des voies de sortie soutenables à la crise que nous connaissons.



Agir à l'échelle normande pour créer des emplois durables et non délocalisables, ça passe d'abord par la relocalisation de l'économie : nous soutiendrons de nouvelles façons d'entreprendre au travers de l'économie sociale et solidaire, nous accompagnerons le développement des circuits courts entre producteurs et consommateurs, nous favoriserons l'économie circulaire grâce à laquelle les déchets des uns deviennent les ressources des autres.

Agir à l'échelle normande pour créer des emplois durables et non délocalisables, c'est aussi s'engager pour l'économie verte. Nous accompagnerons la structuration des filières dans le domaine de la transition écologique : production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, transports et habitat écologiques, écologie industrielle, agriculture durable ou encore tourisme durable.

Agir à l'échelle normande pour créer des emplois durables et non délocalisables, c'est enfin encourager l'économie fondée sur l'échange, la mutualisation des savoirs et la créativité. Tout en encourageant la création d'écosystèmes d'activités dans des environnements apaisés – loin des zones d'activités standardisées et bétonnées que nous connaissons aujourd'hui – nous soutiendrons l'émergence de nouvelles filières issues de l'économie créative et culturelle, de l'économie numérique, de l'économie touristique.

PRÉSERVER LE TISSU ÉCONOMIQUE ET FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

- ▶ Étendre à toute la Normandie le **dispositif « région coopérative »** permettant la création, la transmission ou la reprise d'entreprise par les salariés sous statut coopératif (SCOP ou SCIC). **Pour 1 euro investi par les salariés repreneurs, 1 euro sera investi par la Région.**
- ▶ Préserver et aider au développement du réseau de TPE / PME, véritable poumon économique régional, en soutenant la création de groupements d'entreprises qui jouent le rôle de caution solidaire pour l'accès aux crédits bancaires.

UNE RÉGION EXEMPLAIRE, UNE RÉGION SOLIDAIRE

- ▶ Expérimenter la **création d'un revenu de base** pour donner à chacun la possibilité de vivre dignement et garantir la sécurité des parcours professionnels.
- ▶ **Accompagner l'expérimentation des 32 heures en 4 jours** en impulsant des partenariats avec les entreprises volontaires pour un partage du temps de travail créateur d'emplois et une amélioration des conditions de travail.
- ▶ Soutenir la **création de monnaies locales complémentaires** en Normandie qui permettent, entre autres, de garantir la consommation de biens et services locaux.
- ▶ Introduire dans toutes les aides des critères sociaux et environnementaux.
- ▶ Écarter le recours à toute forme de partenariat public privé, dont l'absence de transparence conduit non seulement à accroître le coût pour le contribuable mais à dégrader la qualité du service public.
- ▶ Proscrire tout partenariat avec les banques et partenaires de la Région disposant d'actifs dans les paradis fiscaux.

CONVERTIR L'ÉCONOMIE POUR RELEVER LES DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

■ CONVOQUER DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI ET DE LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE NORMANDE

- ▶ Élaborer un projet commun et des dispositifs de conversion d'un genre nouveau associant tous acteurs de l'économie :

artisans, chercheurs, entrepreneurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la formation, syndicats professionnels et de salariés, mouvements de chômeurs et de précaires, associations environnementales et consommateurs.



■ ENCOURAGER UNE ÉCONOMIE DE CIRCUITS COURTS RESPECTUEUSE DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

► Accélérer la structuration de l'économie régionale en filières et favoriser le développement de pôles territorialisés.

► **Systematiser les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics régionaux** et privilégier le recours à l'allotissement des marchés pour permettre à la fois un meilleur accès aux PME régionales et de privilégier les produits exemplaires sur un plan social ou environnemental.

► **Créer un label « éco-normand »** à destination des artisans, commerçants et entreprises de proximité visant à valoriser les produits régionaux et les engagements des acteurs économiques en termes de responsabilité sociale et environnementale.

► Développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle.

■ DONNER DU SENS À L'ÉCONOMIE, ENTREPRENDRE AUTREMENT : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

► Soutenir l'émergence de projets et l'innovation par l'intermédiaire d'un **appel à projets doté d'un million d'euros par an** (en reprenant le principe d'Éco Région Solidaire en Haute-Normandie).

► Créer une Agence normande de l'ESS (à partir de l'ADRESS) chargée de la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat social et de son développement territorial.

► **Accompagner les porteurs de projets de l'idée à la création** : par l'intermédiaire de la nouvelle ANESS, la création d'une URSCOP Normandie et de personnes ressources dans le cadre des contrats de territoires.

► **Soutenir l'émergence de nouvelles formes de gouvernance au sein de l'entreprise** en développant des formations dédiées à l'entrepreneuriat social et solidaire.

► Accompagner et renforcer la structuration des réseaux normands de l'économie sociale et solidaire.

► Bonifier les aides économiques pour les entreprises qui font de l'utilité sociale et environnementale un pari de développement

► Accompagner la **création de pôles d'emplois mutualisés dédiés à l'ESS** sur des missions administratives, financières, de prospection et de communication à l'échelle des bassins de vie.

► **Valoriser le critère du bénévolat dans l'accompagnement des projets.**

► Bâtir un plan de soutien pour les associations et entreprises d'insertion qui œuvrent afin d'offrir une seconde chance à ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi.

► Identifier les besoins des habitants et valoriser les ressources locales dans le cadre d'une **démarche « territoires en transition »** telles que les garages solidaires, maisons du vélo, ressourceries, monnaies locales, AMAP, incroyables comestibles, etc.



LE PARI D'UNE ÉCONOMIE VERTE POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE

■ LANCER UN PROGRAMME DE STRUCTURATION DES FILIÈRES D'AVENIR, POURVOYEUSES D'EMPLOIS ET GARANTES D'UNE PLUS GRANDE QUALITÉ DE VIE ! NOUS AGIRONS PRIORAIREMENT DANS LES SECTEURS :

- ▶ De la production d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- ▶ Des transports écologiques et de la mobilité durable
- ▶ De l'habitat écologique
- ▶ De l'écologie industrielle
- ▶ De l'agriculture durable
- ▶ Du tourisme durable
- ▶ De l'artisanat (emplois au plus près des habitants et non délocalisables)

■ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS VERS L'ÉCONOMIE VERTE

- ▶ Créer un pôle de formation dédié aux métiers de la transition écologique
- ▶ **Accompagner la création de contrats de la transition écologique et économique** dont l'objectif est de maintenir dans l'emploi les salariés des entreprises concernées par un projet de relocalisation de l'activité ou qui s'engagent dans la transition

écologique, dans le cadre d'un partenariat solide Région et partenaires sociaux. À l'image des aides à la conversion en bio, les emplois seraient pris partiellement en charge par la Région de façon dégressive pour laisser le temps à l'entreprise de s'adapter à la conversion de son activité. L'objectif est d'atteindre le financement de **2 000 emplois de transition annuels, en vitesse de croisière.**

- ▶ **Développer massivement la recherche** en soutenant les laboratoires mais aussi en créant des pôles d'excellence dédiés.

■ SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES DE L'ÉCONOMIE VERTE

- ▶ **Créer une Agence de l'économie verte à destination des entreprises** afin qu'elles puissent bénéficier de conseils et d'accompagnement en matière de mutations technologiques liées à la transition écologique, ou de projets d'investissement et de création d'entreprises dans l'économie verte. L'Agence jouera à la fois un rôle de sécurisation pour l'entreprise et d'accélération dans la réalisation de leurs projets en leur faisant bénéficier de sa connaissance des process, des acteurs du territoire normand et des expériences extra-territoriales.



UNE ÉCONOMIE FONDÉE SUR L'ÉCHANGE, LA MUTUALISATION DES SAVOIRS ET LA CRÉATIVITÉ : UNE ÉCONOMIE DU XXIÈME SIÈCLE

■ FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ÉCONOMIES COLLABORATIVES, NUMÉRIQUES, CRÉATIVES, TOURISTIQUES ET TERTIAIRES : SORTIR DE L'ÉCONOMIE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

► **Soutenir les aménagements qui réduisent la place de la voiture** pour permettre le développement d'activités économiques collaboratives dans l'espace de vie.

► **Soutenir l'émergence de lieux créatifs**, à la fois nœuds de réseaux et moteurs d'innovation : tiers-lieux (espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées), espaces de co-working (espace de travail partagé encourageant l'échange et l'ouverture), fab-labs (lieux collaboratifs ouverts à tout type de public qui met à disposition toutes sortes d'outils).

■ ACCOMPAGNER LES NOUVELLES ÉCONOMIES

► Favoriser le développement de l'économie numérique par l'intermédiaire d'appels à projets, le financement de l'accès public aux réseaux numériques, le fléchage d'une part de la commande publique au développement d'applications.

► Favoriser le développement de l'économie créative en finançant la mutation des modèles économiques, l'acquisition des compétences, l'accès aux outils numériques, en aidant à l'installation de lieux de production/vente/exposition et en soutenant la création.

► Favoriser le développement de l'économie touristique en préservant le patrimoine naturel en finançant son accessibilité par les modes doux, les transports collectifs et le numérique.

► Favoriser le développement du tertiaire en finançant la création d'espaces de travail en milieux urbains apaisés, desservis par les transports collectifs au sein d'écosystèmes numériques, culturels et touristiques riches.

POUR UNE POLITIQUE DE TOURISME DURABLE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

- ▶ **Proposer un label régional « Contrat d'ambition tourisme régional »** permettant, en collaboration avec le Comité Régional de Tourisme (CRT), d'accompagner des territoires dans la définition et la mise en œuvre d'un projet de développement d'activités et d'une économie du tourisme local. Il s'agit de soutenir les collectivités et les acteurs qui portent des initiatives, de fédérer et d'animer les réseaux d'acteurs à l'échelle d'un territoire (ex : la Suisse Normande). Étant donné la qualité et la diversité des paysages en Normandie, nous disposons ici d'un réel potentiel de développement.
- ▶ **Valoriser le patrimoine industriel, atout essentiel de notre territoire** : il s'agit de mettre en place une carte des sites industriels et de favoriser leur renouveau en sites touristiques ou leur réemploi pour y permettre l'installation de nouvelles activités de création, dans le respect des constructions existantes.
- ▶ **Soutenir la professionnalisation des acteurs du tourisme** : en développant une offre de formation dédiée, tout particulièrement sur l'apprentissage des langues étrangères. L'enjeu du numérique sera également au cœur du dispositif de formation, afin de rendre accessibles au plus grand nombre et partout les informations relatives à l'offre touristique normande.
- ▶ **Développer les outils numériques d'accès aux contenus touristiques** à l'échelle régionale, les instances d'organisation du tourisme seront accompagnées pour le développement d'outils de type applications de « tourisme augmenté », permettant aux visiteurs d'avoir une vision élargie de nos sites et complétant les visites d'apports pédagogiques et/ou ludiques.
- ▶ **Favoriser le tourisme fluvial : sur nos cours d'eau régionaux, de la Seine aux rivières qui irriguent toute la Normandie**, ainsi que les mobilités douces sur les berges (vélo, cheval). Une démarche globale de consolidation des cheminements, avec les riverains, sera engagée.
- ▶ **Multiplier les soutiens aux initiatives de tourisme à la ferme (woofing) et toutes les formes de tourisme coopératif** : les habitants des territoires regorgent d'initiatives qu'il faut entendre et accompagner. Les séjours touristiques se pensent aussi désormais en termes d'échanges et de partage, d'une expérience de vie et de la découverte d'autres façons d'être ensemble. Nous identifierons et soutiendrons davantage ces nouvelles formes de tourisme.
- ▶ **Mettre en cohérence les activités touristiques et la protection de la biodiversité** : le programme Normandie Écologie propose une politique ambitieuse de réserves naturelles régionales. Ces secteurs bénéficieront d'écocritères permettant un tourisme vert, dans le respect de la faune et de la flore, intégrant une pédagogie à destination des publics.
- ▶ **Conforter le tourisme culturel** : les villes attirent de plus en plus de touristes, avides de découvrir les petites et grandes histoires urbaines. Un programme de soutien à l'émergence de pôles culturels intégrant une dimension « produits touristiques » sera élaboré avec les acteurs de terrain. Ce tourisme urbain, pour se développer à la hauteur des ambitions de la transition écologique, nécessite que les villes soient libérées du tout-voiture : places permettant la sociabilité, espaces apaisés... La question de la mobilité touristique deviendra ainsi un des éléments de lecture des aménagements urbains.





UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE FORMATION ET D'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN ET DE L'EMPLOI

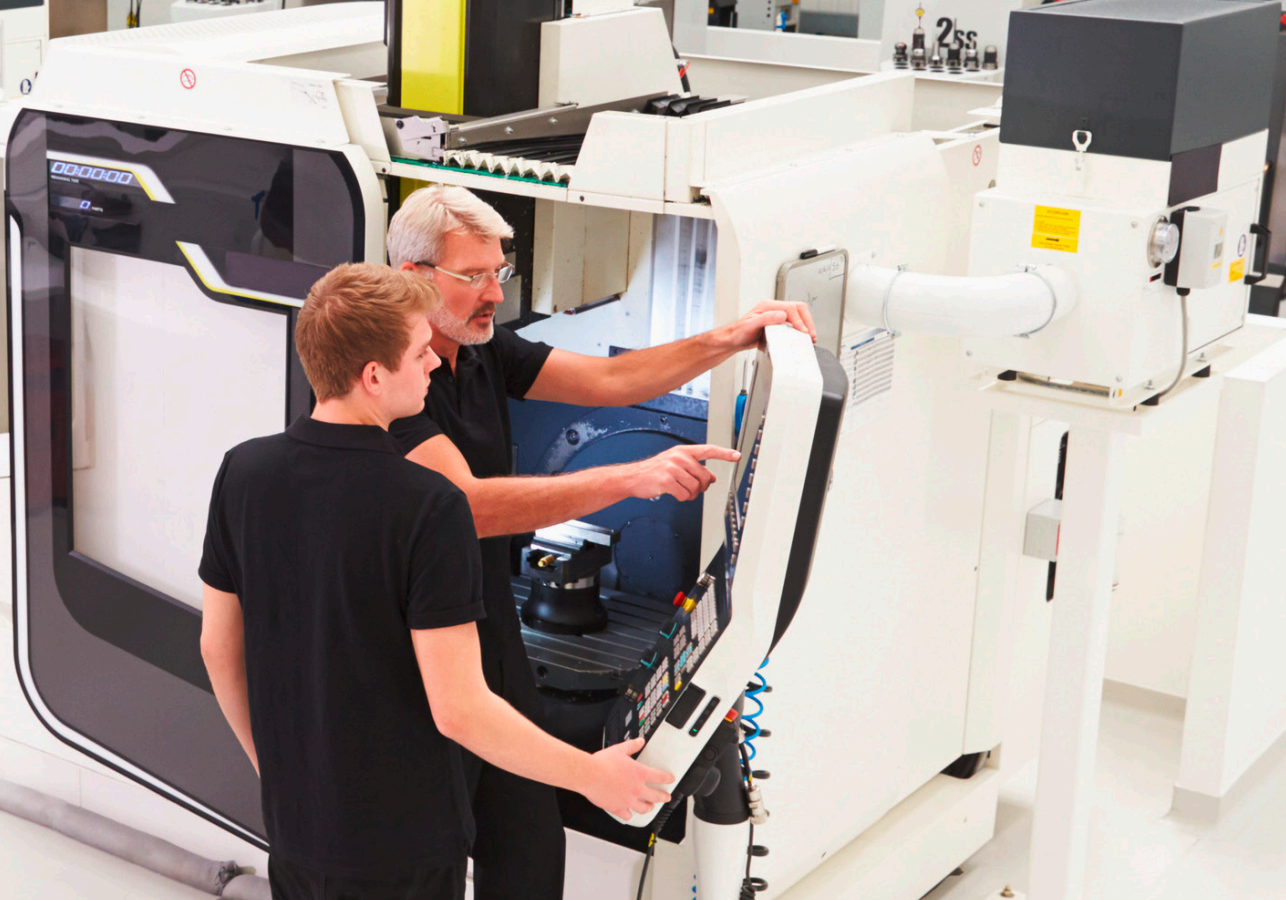
La Région, puissance publique en matière d'orientation et de formation tout au long de la vie, est aujourd'hui incontournable pour répondre aux besoins de compétences de la transition écologique.

La transition écologique se conjugue avec les transitions professionnelles : appliquer le droit universel d'accès à la formation, et respecter l'initiative individuelle. Nous le savons, nous vivons dans un monde fini dont les ressources ne sont pas inépuisables. Nous devons nous inscrire durablement dans le monde d'après, celui de la transition écologique, celui d'un modèle de développement qui ne soit plus livré aux marchés qui ne cessent d'organiser le pillage du monde.

Miser sur l'éducation et la formation est essentiel pour modifier nos modes d'interaction avec l'environnement et engager les transitions qui s'imposent à nous.

Une Normandie entreprenante et apprenante. Dans cette perspective, la formation est un enjeu crucial. Elle doit être pensée comme un bien commun au service du développement des territoires, des personnes et d'une économie conforme aux exigences du développement soutenable. Elle doit également épauler les filières économiques les plus impactées par la transition écologique.

Parce que chacun et chacune doit pouvoir réussir sa vie, nous sommes partisans d'une



éducabilité pour tous : notre ambition est de garantir l'accompagnement des transitions personnelles et professionnelles et de sécuriser les parcours. La formation tout au long de la vie commence dans la sphère éducative, se prolonge avec la formation professionnelle continue et s'appuie sur toutes les expériences vécues. L'acquis de l'expérience personnelle et professionnelle est un atout qu'il faut définitivement reconnaître. **Notre ambition : accompagner 170 000 parcours sur la durée du prochain mandat.**

Dans notre conception, il s'agit moins d'œuvrer pour l'égalité des chances que pour l'égalité des droits. Construire et vivre dans un monde solidaire et responsable, redonner confiance aux plus éloignés de l'emploi est à la fois un enjeu de citoyenneté mais aussi un enjeu démocratique et écologique.

Depuis la loi de mars 2014 sur la formation tout au long de la vie, la Région a une grande responsabilité en matière de gouvernance : elle doit coordonner avec ses partenaires, dans le cadre des instances régionales de concertation, les politiques d'orientation, de formation, d'emploi, de gestion prévisionnelle des compétences, de création et reprise d'entreprise. Cela doit s'articuler avec les études prospectives de développement de l'emploi portées par les entreprises.

Plus que jamais, ces défis sont au cœur du dialogue social territorial avec l'État et les partenaires sociaux. **Nous généraliserons l'animation territoriale sur toute la Normandie.** C'est en effet à partir d'un diagnostic partagé et précis, décliné par territoire, que nous serons en mesure d'apporter à chacun d'entre eux des réponses efficaces et adaptées à ses besoins.



ORGANISER DES ASSISES RÉGIONALES DE «L'ORIENTATION, DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE» ET ÉLABORER DES OUTILS DE CONTRACTUALISATION AVEC TOUS LES ACTEURS

Dès janvier 2016, nous ferons vivre le quadripartisme régional, avec la mise en place du CREFOP normand (Comité Régional sur l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle). Une fois installé, nous engagerons le travail d'élaboration du futur Contrat de Projet Régional, de Développement, de Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP). Le caractère stratégique et prescriptif de ce schéma directeur devra englober la totalité des enjeux qui caractérisent les besoins en compétences et en emplois de la Normandie. Il traduira de manière opérationnelle les conditions d'accompagnement de la totalité des filières et secteurs de l'économie régionale, impactés par la transition écologique.

Pour cela, nous mettrons en place **des forums collaboratifs sur tous les territoires**. La consultation et la concertation doivent favoriser l'adhésion et l'appropriation de tous les acteurs, condition sine qua non de mise en œuvre opérationnelle de nos politiques. Nous renforcerons nos collaborations avec le Rectorat sur les questions d'orientation, de connaissance des métiers et de lutte contre le décrochage scolaire. Le décroisement et le croisement de ces problématiques sont fondamentaux pour lutter contre le chômage des jeunes. **La jeunesse doit avoir confiance en nous et nous devons lui faire confiance.**

- ▶ Mettre en place des **ateliers collaboratifs** dès le début du mandat pour partager les diagnostics, débattre des perspectives et préparer le futur CPRDFOP en concertation avec tous les acteurs et les chercheurs d'emploi.
- ▶ Généraliser **l'animation territoriale** (économie, emploi, formation) à l'échelle de la Normandie, articuler gouvernance régionale et animation des territoires.
- ▶ Structurer **les filières de l'économie verte**, développer les formations adaptées, en articulant toutes les voies de formation du niveau CAP au niveau ingénieur (**30 000 emplois potentiels**).
- ▶ Établir des conventions d'engagements réciproques avec nos partenaires pour garantir l'efficacité de nos politiques et les traduire en obligation de résultats.
- ▶ Animer des **États Généraux de l'apprentissage** en Normandie pour anticiper les conditions de son évolution, de ses modes de financement, harmoniser et consolider la voie de l'alternance.

GARANTIR LA PROXIMITÉ DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL D'ORIENTATION ET DE FORMATION

Les modèles pédagogiques favorisant les apprentissages par l'action ont largement montré leur efficacité. Nous sommes profondément convaincus de la vertu des dispositifs de formation qui favorisent l'individualisation en s'appuyant sur des activités concrètes et sur le collectif (apprendre et faire ensemble). L'orientation est un sujet de première importance. Nous travaillerons en collaboration avec le Rectorat et tous les acteurs de l'orientation pour garantir à tous les publics une orientation choisie et une transition professionnelle réussie.

► Piloter son parcours d'orientation ou de transition, découvrir, connaître et s'appropriier les métiers.

► **Territorialiser les dispositifs d'accompagnement des transitions professionnelles**, garantir un premier accueil physique et un premier niveau d'information, à moins de 15 km de chaque Normand, généraliser le numéro Vert et animer une plate-forme numérique d'information sur la formation.

► Pour une plus grande efficacité dans la gestion et la sécurisation des parcours, garantir d'être face au bon interlocuteur

(conseiller en évolution professionnelle) dès le deuxième entretien.

► **Développer un bouquet de services d'accès à la découverte et à la connaissance des métiers** : la Cité des métiers normande au service de tous et sur tous les territoires (forum, ambassadeurs métiers, Olympiades des métiers, plateaux techniques métiers...).

► Mettre en œuvre des démarches et dispositifs efficaces de **reconnaissance des compétences professionnelles** et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

CRÉER UN PASS UNIVERSEL D'ACCÈS AU SOCLE DE COMPÉTENCES

Au regard de la complexité des univers de travail aujourd'hui et d'une exigence grandissante en matière de qualification et de compétences, il faut garantir à tous l'accès à un socle de compétences, permettant la conduite de transitions professionnelles et l'accès à la qualification et à la certification. Notre stratégie doit s'inscrire dans le cadre du compte personnel de formation, qui favorise l'appropriation, l'autonomie et le pilotage du parcours par l'individu. Il devient partie prenante de son itinéraire.

► Accueillir et accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi dans un dispositif spécifique de préparation à l'entrée en qualification, **renforcer les dynamiques pédagogiques favorisant « l'apprendre à apprendre »**, la clarification de choix professionnels, la mobilisation sur projet en direction des jeunes, des chômeurs de longue durée et des seniors (**36 000 bénéficiaires sur le mandat**).

► Permettre à chaque Normand de trouver une réponse pour travailler les **savoirs**

de base et les valoriser dans le cadre de certifications reconnues par les partenaires sociaux.

► Structurer les dispositifs normands d'acquisition et de consolidation du socle de compétences en proximité, pour garantir l'entrée en formation qualifiante et accéder à la certification. Recréer les Ateliers de Pédagogie Personnalisée favorisant l'accès aux compétences clés (pédagogies actives, innovantes, approches multimodales de formation) **30 000 bénéficiaires**.

► Développer une politique d'accompagnement formation/emploi des personnes sous main de justice pour construire des parcours de réussite.

► Favoriser le développement de compétences en langues en proposant des innovations pédagogiques et des immersions linguistiques, activer les aides européennes à la mobilité internationale pour tous les publics, développer de nouveaux apprentissages des langues par l'utilisation des usages du numérique.

► **Développer tous les nouveaux usages numériques** pour rapprocher les publics

les plus éloignés de la formation et leur redonner l'envie d'apprendre, garantir un socle de connaissances numériques à tous les Normands et permettre aux salariés peu disponibles de trouver des réponses de formation adéquates.

► **Proposer des formations aux carrières de l'entrepreneuriat social, de l'économie sociale et solidaire**, d'utilité sociale, de l'économie collaborative et circulaire, aux métiers de l'art et de la culture. C'est un nouvel imaginaire sociétal et productif que nous construisons au-delà des « besoins » des entreprises.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES POUR ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE L'ÉCONOMIE VERTE : UN DÉFI POUR L'EMPLOI EN NORMANDIE

La transition écologique se fera, la nature nous l'impose. Notre projet pour la Normandie propose de créer de l'activité, de nouvelles entreprises, des emplois. Elle suppose le développement de nouveaux secteurs : énergies renouvelables, bâtiments économes en énergie, produits éco-conçus. La transition écologique de l'économie s'incarne aussi dans l'économie sociale et solidaire mais également dans de nouveaux modèles comme l'économie circulaire, l'écologie industrielle. Nous devons anticiper sur les besoins en compétences et structurer une offre de formation performante et innovante, donner accès aux titres et aux diplômes, garantie d'un meilleur positionnement sur le marché de l'emploi. Cela représente **72 000 parcours potentiels** (voir le programme économie emploi page 5).

► Lancer un programme de **structuration des filières d'avenir** avec les acteurs économiques, les professionnels et les industriels.

► Concevoir les référentiels d'activités de compétences et de formations des **métiers verts et verdissants** et structurer l'offre de formation (énergies renouvelables, efficacité énergétique, habitat, transports, agriculture, tourisme durable...).

► Créer un pôle de formation de haut niveau pour **accompagner la filière du tourisme en région**. Encourager l'ouverture de nouvelles sections de formation à vocation européenne, développer des

partenariats entre des établissements de formation normands et des établissements européens pour favoriser les stages en entreprises à l'étranger.

► Renforcer les filières culturelles, sportives, sanitaires et sociales et de l'éducation populaire.

► Structurer la politique d'apprentissage à l'échelle de la Normandie en complémentarité avec la formation professionnelle sous statut scolaire.

► Développer l'ambition scolaire en proposant des aides aux entreprises qui souhaitent recruter des techniciens de niveau IV (bac professionnel) en appren-



tissage, en complément aux aides de l'Etat pour des entreprises qui embauchent des mineurs pour des formations de niveau V (CAP).

- ▶ Travailler à la mise en œuvre d'un CFA du supérieur normand en lien avec la COMUE et les écoles supérieures pour renforcer et développer le lien entre recherche, innovation et formation.

- ▶ Promouvoir **l'apprentissage au sein des collectivités publiques** dans le cadre de partenariats au bénéfice des jeunes demandeurs d'emploi.

- ▶ Proposer une aide régionale (bonus) aux entreprises qui recrutent des jeunes demandeurs d'emploi en apprentissage

- ▶ **Abonder le compte personnel de formation des salariés** dans le cadre des priorités contractualisées avec les

branches professionnelles au titre du socle de connaissances pour permettre des évolutions et anticiper la mutation des emplois et des trajectoires professionnelles, des filières prioritaires (la transition énergétique) ou en mutation (industrie, bâtiment) du secteur de l'insertion par l'activité économique : **30 000 parcours accompagnés.**

- ▶ Accompagner les entreprises dans la conversion de leur activité en permettant aux salariés d'adapter leurs compétences aux enjeux du développement durable.

- ▶ Créer des cités régionales de formation réunissant tous les acteurs de l'emploi et de la formation en lien avec le campus des métiers et des qualifications, mutualiser les plateaux techniques, les services d'hébergement et de restauration.



UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET FOURNIR DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ ACCESSIBLES À TOUS

Avec plus de 35 000 exploitations agricoles et un secteur agroalimentaire fort de produits élaborés à haute valeur ajoutée, l'agriculture est une force économique majeure pour le maintien et le développement de l'emploi au plan régional.

À l'échelle normande, près de 70 % du territoire est encore aujourd'hui couvert de terres agricoles aux paysages marqués par une grande diversité : des zones bocagères à la plaine en passant par les parcs naturels. Cette richesse doit absolument être préservée.

Pourtant, nous devons faire face à un constat inquiétant : plus de la moitié de 60 % des agriculteurs qui sont concernés par un départ en retraite dans les 10 prochaines années n'ont pas de successeur connu. Assurer ce renouvellement est un enjeu majeur pour l'emploi. Le défi reste à relever car les jeunes agriculteurs peinent à s'installer quand les exploitations qui demeurent sont sans cesse poussées à s'agrandir avec un coût de foncier de plus en plus élevé.



Les crises agricoles actuelles ne viennent pas de nulle part. Produit du laisser-faire en matière d'élevage et de la dérégulation en matière laitière, elles sont dans tous les cas le résultat d'une course permanente à l'accroissement des volumes et à l'agrandissement des exploitations menée au détriment de la recherche de qualité et de valeur ajoutée.

Si cette situation dépend largement d'un environnement économique européen et mondial, la Région peut agir pour accompagner les transitions nécessaires à l'échelle des exploitations. Une agriculture pourvoyeuse d'emplois est une agriculture durable, saine et autonome, une agriculture qui rapproche les producteurs des consommateurs.

Nous engagerons une politique permettant l'installation de nouveaux agriculteurs, garante du maintien et de la pérennisation des petites et moyennes exploitations dont les systèmes sont favorables à la transition agroécologique et à la création d'emplois. Pour offrir de nouveaux débouchés aux producteurs, la Région s'engagera pour une alimentation saine et locale et accompagnera la structuration et la réorientation des filières vers la qualité et la valeur ajoutée.

RELEVER LES DÉFIS DU RENOUVELLEMENT ET DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX AGRICULTEURS

Les petites et moyennes fermes reposent sur les systèmes d'exploitation les plus favorables à la transition agroécologique. Elles sont également les plus pourvoyeuses d'emplois. Garantir leur pérennisation est un objectif prioritaire. Pour assurer le renouvellement, plusieurs mesures seront associées :

- ▶ Un complément de la dotation « jeunes-agriculteurs », l'aide régionale « coup de pouce » sera étendue au territoire normand pour aider les installations de nouveaux agriculteurs non issus du milieu agricole, âgés de plus de 40 ans, salariés en conversion professionnelle.
- ▶ Pour **inciter à la transmission des fermes en limitant les agrandissements**, les cédants seront aidés pour la location de bâtiments, de matériel, de logements sur l'exploitation aux candidats à l'installation.
- ▶ Des actions de promotion du métier de paysan seront soutenues.
- ▶ Des contrats de parrainage permettront de financer pendant un an, avec des crédits d'apprentissage, le test de candidats à l'installation chez un cédant.
- ▶ **Un espace test régional en « archipel » dédié à l'installation en bio** offrira des solutions aux candidats dans les différents métiers et types d'exploitations.
- ▶ Chaque candidat à l'installation pourra bénéficier d'un accompagnement professionnalisé par l'organisme de son choix et d'un suivi privilégié pendant les trois années qui suivront son installation.
- ▶ Les porteurs de projet en agriculture biologique pourront durant leur première année d'installation bénéficier d'une rémunération prise en charge au titre de la formation professionnelle.
- ▶ **La préservation du foncier agricole sera un critère impératif des contractualisations entre la Région et les territoires locaux.** Les collectivités acquéreuses de foncier, aux fins de productions vivrières, bénéficieront d'aides régionales aux investissements et aux installations. **Les initiatives d'acquisitions citoyennes notamment portées par Terre de Liens seront également aidées.** Les frais de portage foncier des projets d'installation en bio pourront être pris en charge par la Région par convention avec la Safer.

AGIR POUR OFFRIR DES SOLUTIONS À LA CRISE DE L'ÉLEVAGE

L'amélioration de la situation des éleveurs est dépendante d'une meilleure adaptation au nouveau contexte engendré par la disparition des quotas laitiers et à la diminution de la part de la viande dans la consommation des ménages. Cela passe par :

- 1 - L'encouragement des exploitations qui ont conservé des pratiques les plus en phase avec l'agroécologie à rejoindre les filières identifiées par les cahiers des charges Label rouge, AOP, Agriculture biologique...
- 2 - Des actions complémentaires pour les fermes qui restent positionnées sur les marchés de masse. **La Région agira pour aider les éleveurs à conquérir un rapport de force plus favorable envers les acheteurs en appuyant la transition vers des systèmes de production résilients :** plus autonomes, plus économes et plus rentables. Les investissements régionaux font désormais effet levier

sur les fonds européens (FEADER) et les contreparties de l'État, de l'Agence de l'eau, des départements. La Région a la possibilité de porter les actions suivantes :

- ▶ Les aides aux investissements seront orientées afin de **soutenir prioritairement les systèmes d'élevages pourvoyeurs d'emplois**, liés au sol, garants du bien-être animal.
- ▶ Les actions mesurables de baisses de charges liées à l'énergie et à l'utilisation d'intrants seront un critère de sélection et de bonification des aides.
- ▶ Le parcours vers l'autonomie alimentaire des exploitations sera aidé ainsi que l'autonomie elle-même.
- ▶ Les aménagements de prairies en vue de l'autonomie alimentaire, la normandisation des cheptels, les races rustiques, seront soutenus.
- ▶ **La création d'ateliers de découpe/transformation et de boutiques à la ferme sera soutenue.**
- ▶ Les actions collectives (découpe, abattoirs de proximité, transformation) bénéficieront de taux d'aide bonifiés.
- ▶ L'amélioration des conditions de travail des exploitants et des salariés agricoles (formation, groupements d'employeurs, remplacements, agriculteurs en difficulté...), enjeu majeur pour la viabilité de l'élevage, fera l'objet d'un plan d'action prioritaire.

RENFORCER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES RÉGIONALES DE QUALITÉ

Les systèmes de polyculture-élevage sont la particularité de notre agriculture et sont potentiellement générateurs de fortes valeurs ajoutées liées à la qualité des produits. La transition agroécologique est le meilleur vecteur de la durabilité des systèmes de grandes cultures (lin, céréales) qui sont également présents sur nos territoires. La Région favorisera :

- ▶ **La montée en gamme, via certifications et labels** : AB, lin & chanvre bio, AOP, labels rouges, « porc normand sans alimentation OGM », « lait et viande à l'herbe », cidres de terroirs...
- ▶ Les coopératives d'outils de transformation, de stockage, de triage... bio ou agroécologiques.
- ▶ Les actions collectives de producteurs orientées circuits courts (producteurs de lait...).
- ▶ Les magasins de producteurs, la création d'un marché bio d'intérêt régional.
- ▶ Un plan d'actions destiné à mieux valoriser les productions régionales, en conditionnant ses aides à la filière agroalimentaire.

Un partenariat spécifique (formation, intégration environnementale) sera construit en dialogue avec la filière équine normande riche de plus 17 000 emplois locaux.

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINE ET LOCALE ET OFFRIR DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS AUX PRODUCTEURS

Le souhait de consommer des produits locaux saisonniers de qualité est une demande forte et croissante des consommateurs gourmands et soucieux de préserver leur santé et celle de leurs enfants.

La Région agira avec la double préoccupation d'offrir de nouveaux débouchés aux producteurs et d'assurer l'égalité d'accès de tous à la « bonne bouffe ». À cette fin, la politique agricole de la Région sera renommée et réorientée en politique agricole et alimentaire. Elle prendra les mesures volontaristes qui permettront de lever les verrous à l'introduction généralisée et permanente de produits locaux issus de l'agriculture durable et bio dans sa restauration propre et dans celles des lycées.

► Elle lancera en 2016 un **appel à projets « territoires pilotes Projet Alimentaire Territorial »** pour soutenir des actions concrètes des intercommunalités en faveur de l'approvisionnement local des restaurations hors-domicile.

► Elle formera les équipes de restauration à l'introduction de produits bio, locaux et « de saison », les sensibilisera aux enjeux de réduction de la part des protéines animales dans l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

► Elle créera une **« prime à la conversion » dédiée aux restaurants collectifs** engagés dans la démarche.

► Elle introduira le paramètre alimentaire

dans les critères de RSE applicables aux aides aux entreprises.

► Elle demandera à piloter la gestion des commandes des établissements scolaires.

► Elle soutiendra dans les lycées et établissements de formation et d'apprentissage des **actions d'éducation au « bien manger bio et local »**.

► Elle initiera une dynamique régionale « Normandie territoire de gastronomie » où on produit bon, on mange bien, on apprend tous à cuisiner local et de saison.

► Elle appuiera les actions destinées à la mise en place d'une chaîne logistique adaptée et aidera les organisations de producteurs dédiées.

FAIRE DE LA NORMANDIE UNE TERRE D'AGROÉCOLOGIE

Les aides publiques sont légitimes dès lors qu'elles concourent au bien-être collectif, à la santé, à l'emploi de tous. Elles doivent être mobilisées en faveur des professionnels qui jouent le jeu de la conversion de leurs systèmes en agroécologie.

La nécessité de protéger la ressource en eau est une priorité qui doit définitivement être admise par tous. La Région soutiendra activement la mise en place de mesures volontaristes destinées à atteindre au plus vite le zéro phytos : conversion en bio sur les zones de captage, mise en place de solutions techniques alternatives adaptées aux spécificités de chaque culture, arrêt du désherbage des CIPAN au glyphosate, conditionnement de toutes les aides à des engagements mesurables de réduction des herbicides et pesticides...

► Les pratiques culturelles permettant de réduire les phénomènes d'érosion et de ruissellement et de préserver et valoriser les sols (agriculture de conservation, agroforesterie, permaculture...) seront favorisées.

► Les établissements de formation agricole secondaire et supérieure seront accompagnés dans leurs projets (recherche & innovation agroécologique, conversion en bio de leurs propres exploitations...).

► Les entités de production ou de formation qui mèneront des actions de recherche "in situ", qui partageront et mutualiseront les résultats et les savoirs issus de ces

pratiques seront soutenues.

► Les fermes et les produits normands agroécologiques feront l'objet d'un soutien appuyé de la « marque Normandie » pour leur promotion et à l'export.

► **La Région consolidera ses appuis aux partenaires de l'agriculture biologique et aux réseaux de l'agriculture durable**, de consommation responsable en circuits courts, et fera de l'accompagnement à la transition agroécologique l'élément majeur et structurant de ses conventionnements avec les filières et les organismes consommateurs agricoles.

SOUTENIR UNE PÊCHE ARTISANALE

Les 650 km de côtes qui relient Le Tréport au Mont-Saint-Michel sont l'un des atouts majeurs pour la Normandie de demain. 580 navires et 2 500 marins y sont concernés par les activités de pêche. La Région sera aux côtés des professionnels qui refusent la régulation de la politique de pêche par démolition et concentration des flottes, et soutiendra que la diminution de l'effort de pêche doit prioritairement concerner la flotte industrielle. Elle engagera un programme d'actions destiné à assurer un équilibre durable entre exigences écologiques, préservation de la ressource, développement des débouchés et de la valeur ajoutée des produits.

► Soutien aux investissements de modernisation de la flotte allant dans le sens du « **pêcher moins, pêcher mieux** » par la sélectivité des matériels de pêche.

► Aides à la recherche sur les combustions alternatives et aux équipements en motorisations économes en énergie.

► **Plan de promotion et de formation des métiers de la « pêche durable ».**

► Accompagnement des actions de sensibilisation du public à une consommation halieutique éco-responsable (espèces non menacées, poisson à taille adulte, productions locales et artisanales...).

► **Aides à la transformation et à la commercialisation en circuits courts** y compris par la commande publique.

► Accompagnement des démarches qualité et des labellisations des produits de la pêche artisanale et éco-responsable normande.

► Co-financer et suivre les recherches sur l'évolution de la ressource en lien avec les projets d'énergies marines renouvelables.

► Soutenir les fermes aquacoles engagées dans des démarches de certification bio.



Humanitarian
Influences

and
what



L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Il nous faut réagir face au dérèglement climatique, à l'épuisement des ressources et à la dégradation du vivant. Les solutions existent pour engager une politique de transition énergétique ambitieuse, préserver l'environnement et assurer une mobilité durable à tous les Normands.

VERS UNE NORMANDIE À ÉNERGIE POSITIVE	P28
BIODIVERSITÉ, AIR, EAU, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR!	P34
TRANSPORTS ET MOBILITÉS : NOUVELLE RÉGION, NOUVELLES VOIES!	P40



VERS UNE NORMANDIE À ÉNERGIE POSITIVE

Nous le savons, poursuivre la tendance actuelle de production et de consommation dans les pays industrialisés fait peser, à l'échelle du globe, des risques sociaux et environnementaux inconsidérés. En France, notre empreinte écologique

augmente régulièrement et, **si nous devons généraliser notre modèle de développement à la population mondiale, 5 planètes y suffiraient à peine !**

Tant la décroissance rapide de la ressource en énergie fossile que les menaces liées au changement climatique pesant sur les hommes et la planète nous obligent à penser et à **mettre en œuvre un autre modèle énergétique.**

Bien entendu, avec Normandie Écologie nous sommes plus que jamais mobilisés pour qu'un accord ambitieux soit trouvé lors du sommet climatique (COP 21) qui se tiendra à Paris en décembre. **Mais tout accord, quel qu'il soit, nécessitera que les collectivités territoriales redoublent d'efforts pour réussir le défi de la transition énergétique.**



À l'échelle régionale, Haute et Basse-Normandie sont aujourd'hui classées parmi les régions les plus émettrices de gaz à effet de serre et pour cause, nous avons à subir un modèle d'aménagement du territoire qui contraint nombre d'entre nous à multiplier les déplacements, à séparer notre vie professionnelle et nos activités sociales et familiales, à consommer toujours plus d'énergie.

Notre région doit ne plus subir le gouffre financier de l'EPR dont le coût prévu initialement à 3,3 milliards d'euros s'élève aujourd'hui à plus de 9 milliards, du fait de nombreux retards et malfaçons rencontrés sur le chantier. Pour chaque jour de chantier supplémentaire, ce sont 3 millions d'euros qui s'envolent au détriment de la recherche et de l'emploi dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Mettre en œuvre une politique permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, produire 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050 tout en créant 30 000 emplois nouveaux, c'est possible !

Notre stratégie sera fondée sur quatre piliers : sobriété et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et enfin lutte contre la précarité énergétique. Pour ce faire, nous agissons prioritairement dans les secteurs du bâti, des transports et de la production d'énergie.

UNE RÉGION ENGAGÉE QUI MONTRE L'EXEMPLE

■ LA RÉGION DOIT IMPULSER UNE AMBITIEUSE POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. POUR CELA ELLE DOIT SE MONTRER EXEMPLAIRE EN CE QUI CONCERNE SES PROPRES BÂTIMENTS ET SON PROPRE FONCTIONNEMENT

► Élaborer un **plan pluriannuel ambitieux de rénovation du patrimoine bâti de la région notamment en direction des lycées** (travaux d'entretien, de restauration visant, par le levier de la commande publique, à un effet d'entraînement sur la rénovation de l'habitat privé.

► Souscrire un contrat Énercoop (**coopérative de distribution d'énergie**) pour alimenter en électricité d'origine renouvelable les bâtiments régionaux.

► Multiplier les opérations de sensibilisation aux économies d'énergie (exemple : famille à énergie positive).

► **Favoriser la mise en cohérence des politiques énergétiques à l'échelle régionale en incitant les collectivités à s'engager dans la démarche « territoires à énergie positive ».**

LANCER UNE GRANDE POLITIQUE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, DE RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN ET DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS PERFORMANTS

► Mettre en place des opérations de sensibilisation pour apprendre à moins consommer, à l'appui des structures d'éducation populaire.

► Inciter les professionnels à la construction de **bâtiments à énergie positive**. La démarche de Haute Qualité Environnementale pour l'ensemble des projets de bâtiments (publics, privés) sera clairement encouragée.

► Soutenir une politique de **réhabilitation des bâtiments anciens** plutôt qu'une politique de démolition/reconstruction moins écologique et plus coûteuse. En ce sens, la Région soutiendra les opérations programmées d'amélioration de l'habitat tournées vers l'énergie.

► Soutenir le **bioclimatisme** : écoénergie et rénovation thermique y compris en habitat collectif et privé.

► Favoriser le développement des projets d'**habitat participatif**.

► Sensibiliser à la connaissance de l'énergie grise des matériaux.

► Soutenir la mise en place de conseils en énergie partagée et développer les diagnostics thermiques.

► Mettre en place des dispositifs de récupération des sous-produits de l'industrie, comme la chaleur.

► Soutenir la mise en place d'une tarification écologique de l'énergie, de l'eau, des déchets.

► Mettre en place un label régional pour valoriser les filières courtes.

► **Expérimenter l'éco-taxe poids lourds au niveau régional** et soutenir le développement du fret ferroviaire et maritime.

► Développer massivement les transports collectifs (voir chapitre transports page 40).



DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT : CRÉER 30 000 EMPLOIS EN METTANT EN PLACE TROIS OUTILS INNOVANTS POUR FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN NORMANDIE

■ ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

► L'intervention du service public permettra de rationaliser en amont les travaux de rénovation pour faire baisser leur coût et de simplifier la décision en aval pour les propriétaires. Concrètement, la Région mettra en place une série d'outils : aides sous forme d'avances remboursables (guichet unique), fonds de garantie pour permettre un accès équitable aux prêts bancaires, pré-négociations avec les banques de prêts à taux préférentiels, tiers financement pour les copropriétés et les bâtiments publics. Le coût du dispositif sera refacturé **au bénéficiaire, qui restera gagnant grâce à la baisse des coûts des travaux**, aux progrès réalisés dans l'efficacité thermique du bâti et aux taux bancaires préférentiels. Pour la Région, il s'agira donc d'un dispositif qui, hors apport en capital, pourra s'autofinancer.

■ OUVRIR UN FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

► En complément de la rénovation du bâti, la Région soutiendra l'investissement des entreprises visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs process de production, facteur de compétitivité. À cet effet, **la collectivité ouvrira un fonds en faveur de l'efficacité énergétique, abondé à hauteur de 100 millions d'euros par an** sous forme d'avances remboursables, afin de soutenir l'investissement des entreprises dans des équipements plus sobres en énergie. Le coût net pour la collectivité est évalué à 5 millions d'euros par an.

■ CRÉER UN FONDS PARTICIPATIF POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

► L'objectif de ce fonds sera de jouer le rôle d'effet levier. Il pourrait intervenir au capital des sociétés de production d'énergie renouvelables en Normandie. La participation de la Région se veut avant tout un signal aux investisseurs et aux banques, en particulier dans le cas de projets portés par des collectivités locales et/ou des collectifs citoyens. La participation de la Région pourrait être de l'ordre de 8 M€ soit, rapporté à l'échéance 2050, un effort cumulé de 280 M€ pour le développement des énergies renouvelables.

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN MASSIF DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ Promouvoir un mix énergétique normand : énergies marines renouvelables, soleil, géothermie, biomasse bois et méthanisation pour aller vers des territoires autonomes en énergie.
- ▶ Renforcer les projets d'énergie hydrogène sur les côtes normandes.
- ▶ Inciter plus fortement à la **production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables** en renforçant notamment le programme d'aide à l'installation de chauffe-eau solaires.
- ▶ Soutenir le développement de réseaux de chaleur par récupération de l'énergie produite par nos déchets incinérés ou à partir d'une ressource en bois gérée localement.
- ▶ Développer la **micro-hydroélectricité** en soutenant des projets concrets en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.
- ▶ Accompagner les projets d'**installations photovoltaïques** dans l'habitat, l'agriculture et l'industrie.
- ▶ Favoriser les micro-projets de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'énergie (exemple : bois-énergie chez les artisans)
- ▶ **Impliquer les citoyens dans la production d'énergie** en favorisant l'épargne citoyenne et les projets de coopératives d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables
- ▶ Financer la recherche/développement sur toutes les filières d'énergies renouvelables.
- ▶ Soutenir la mise en place de réseaux décentralisés et intelligents (nécessaires à partir de 20 % d'énergie renouvelable) et développer des systèmes de stockage d'énergie.
- ▶ Mettre en place une politique de sensibilisation aux énergies renouvelables tournée notamment vers l'éolien.
- ▶ **Veiller à maximiser les retombées économiques des trois projets de parcs éoliens en mer normands** (Courseulles, Fécamp, Dieppe-Le Tréport), pour les territoires : aider les PME à s'inscrire dans la sous-traitance industrielle des entreprises qui portent les projets de parcs, faciliter l'accès des Normands à ces nouveaux emplois en développant des formations adaptées dans les établissements de formation et permettre l'implication des habitants en demandant aux entreprises d'ouvrir leurs capacités à la participation d'un fonds d'investissement pour l'initiative citoyenne.





BIODIVERSITÉ, AIR, EAU, C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !

Aujourd'hui, nous faisons face à une crise exceptionnelle de la biodiversité marquée par une disparition du nombre d'espèces sur la planète et par une diminution de l'abondance des espèces les plus répandues. Conséquence directe d'un mode de développement destructeur, cette érosion de la richesse biologique provoque d'importants dysfonctionnements sur les écosystèmes.

Pourtant, la biodiversité, c'est ce bien commun qui fournit l'essentiel de nos ressources : elle nous nourrit, nous habille, nous soigne, nous chauffe, etc. La biodiversité rend quantité de services gratuits. **La protéger, c'est nous protéger !**

On imagine facilement les conséquences pour l'homme de cette crise que certains scientifiques n'hésitent plus à qualifier de 6^{ème} extinction des espèces : cette baisse de la biodiversité commence à coûter très cher économiquement et impacte très directement la vie de l'espèce humaine.

La Nature est incontestablement l'une des richesses de notre région. Mais ce patrimoine exceptionnel se trouve menacé sous l'effet d'une urbanisation croissante **et d'une artificialisation des sols** et non maîtrisées. Et nous savons que le changement climatique viendra aggraver les phénomènes d'érosion. C'est donc maintenant qu'il faut agir : il est urgent de redonner toute sa place à la nature dans notre environnement, même urbain !



Sur le terrain, les outils existent et les acteurs s'engagent. Des structures associatives aux structures institutionnelles (**parcs régionaux, conservatoires, collectivités...**) en passant par les particuliers, nombreux sont celles et ceux qui, en Normandie, travaillent au quotidien pour la connaissance, la protection et la restauration de la biodiversité et l'éducation à la nature. **Notre politique en matière de biodiversité s'appuiera sur ce réseau et sa mise en synergie à l'échelle normande.**

Parce que ce défi est incontournable, nous entendons partir des compétences et des volontés d'agir des acteurs de terrain, des ressources et des projets portés par la société civile. La Région renforcera les moyens qui leur sont actuellement dédiés et fera reposer la mise en œuvre de ses actions sur un partenariat actif et permanent avec le tissu associatif. Dans cette perspective, nous organiserons, **dès le début de notre mandat, une conférence régionale sur la biodiversité.**

Agir pour notre environnement, **c'est protéger la ressource en eau.** 2015 est l'année de référence pour le retour à un bon état écologique des masses d'eau selon la directive cadre sur l'eau. Nous sommes aujourd'hui loin du compte.

Agir pour notre environnement, **c'est améliorer la qualité de l'air** et dans ce domaine aussi notre région a beaucoup à faire : pollutions industrielles, agriculture, habitat et transports altèrent l'air que nous respirons.

Face à ces constats, la Région doit donc s'engager dans une politique environnementale volontariste à la hauteur de la crise écologique.

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

- ▶ **Étendre l'Observatoire régional de la biodiversité à toute la Normandie**, accroître ses compétences et ses moyens pour en faire un véritable outil d'aide à la décision. Il doit permettre de bénéficier de connaissances suffisantes et de mettre en place des suivis réguliers et permanents de l'état et de l'évolution de la biodiversité de notre nouvelle région.
- ▶ Créer et soutenir **des programmes de recherche sur la biodiversité** dont les associations et collectivités ont besoin pour améliorer leurs modalités d'intervention.
- ▶ Étudier la mise en œuvre d'une **réserve forestière** intégrale en lien avec l'Office National des Forêts (ONF) afin de mieux appréhender les interactions du vivant.
- ▶ Mettre en place des **Atlas de la Biodiversité Communale** pour une appropriation de la protection des espèces au plus près des territoires et des habitants.
- ▶ Développer **l'appel à projets biodiversité** dans tous les territoires de Normandie en suscitant et en accompagnant les projets en partenariat étroit avec **toutes les associations**. Exemples de projets qui émergent : renforcer la trame arborée d'un village, planter des haies, restaurer une mare, créer un jardin partagé dédié à la biodiversité, protéger et valoriser une zone humide...

PROTÉGER, RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

- ▶ Créer un schéma des réserves naturelles à l'échelle normande et développer une politique ambitieuse de **création de réserves naturelles régionales (RNR)**.
- ▶ Créer un **centre de soin et d'accueil pour la faune sauvage** par département, à l'image de ceux qui existent déjà, « Le Chêne » en Seine-Maritime et « La Dame Blanche » dans le Calvados.
- ▶ Développer la mise en place de **plan d'actions pour la protection des espèces**. Alors qu'un certain nombre d'espèces sont menacées en Normandie, nous travaillerons en lien avec les associations pour recenser les besoins et mettre en œuvre les actions appropriées à la préservation des espèces en danger de disparition.
- ▶ Développer une politique régionale permettant de **concilier agriculture et biodiversité**. Au-delà d'une politique tournée vers l'agroécologie (voir chapitre agriculture page 20), nous accompagnerons les agriculteurs dans la réalisation de diagnostics biodiversité pour une meilleure appréhension des impacts et une définition des actions de préservation à mettre en œuvre.
- ▶ Créer un programme et un label en partenariat avec les associations, appelé **« refuges citoyens de la biodiversité »** pour rapprocher les citoyens des enjeux de la biodiversité, pour qu'ils puissent, chez eux, participer à sa protection et à sa restauration. La biodiversité, elle est ici et ailleurs, elle est aussi dans nos jardins.
- ▶ **Faire vivre la nature : concrétiser la trame verte et bleue**. Le principe de la trame végétale et aquatique est d'assurer une continuité entre les milieux naturels, pour que les espèces animales et végétales puissent circuler et interagir, pour que les écosystèmes fonctionnent. En concrétisant ce « réseau du vivant », nous permettrons de limiter l'impact du mitage et de l'étalement urbain. La trame verte et bleue sera pilotée localement en association avec les collectivités locales et en concertation avec les acteurs de terrain. Objectif : restaurer la nature en ville et lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles.



INFORMER, ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT

Il n'y aura pas de transition écologique réussie sans éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Chacun doit pouvoir s'emparer des enjeux écologiques pour comprendre les impacts de son mode de vie sur son environnement et ainsi en analyser les changements nécessaires pour le bien-être de tous. Pour cela, il est important de faire vivre l'EEDD au cœur de toutes les formations, tout au long de la vie et au sein de toutes les politiques publiques.

► Établir un **plan régional d'éducation à l'environnement** permettant de définir un cadre d'intervention régional et de définir les moyens nécessaires au soutien des collectivités engagées.

► Mettre en œuvre un « **plan tourisme nature** » permettant de faire de la biodiversité un axe de développement touristique tout en valorisant l'aménagement d'espaces remarquables.

► Développer **les classes vertes** pour tous les jeunes en formation (lycéens, appren-

tis...). L'objectif étant que chaque jeune dans son parcours de formation ait pu bénéficier d'un séjour « découverte nature ».

► Proposer régulièrement **des événements et des débats autour de la thématique biodiversité** dédiés au grand public.

► Encourager la participation citoyenne au développement durable par la mise en place d'un fonds, « **le 1 % citoyen** », consacrant un droit individuel à l'initiative citoyenne.

AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR

► Inciter à l'usage des transports en commun en instaurant la **gratuité à bord des TER les jours de pic de pollution**.

► Former tous les agents des lycées pour appliquer des gestes simples permettant d'améliorer la **qualité de l'air intérieur** et acheter uniquement des produits de construction et de décoration labellisés.

► Conditionner le **financement d'aménagements urbains à un diagnostic de la qualité de l'air** permettant un moindre impact et une moindre exposition sanitaire des habitants.

► Financer le développement de **nouvelles mesures de la qualité de l'air** pour accompagner les acteurs dans la lutte contre la pollution atmosphérique (pesticides, radioactivité, particules ultra-fines).

► Créer un **réseau RESPIRE** réunissant acteurs de la santé, scientifiques, associations environnementales et collectivités territoriales. L'objectif est de développer une sensibilisation massive de la population aux enjeux de la qualité de l'air et aux comportements vertueux.



LE LITTORAL NORMAND, UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE À PRÉSERVER

La Normandie, c'est un littoral aux multiples visages, d'une richesse exceptionnelle et d'une grande beauté. N'est-ce pas là où les Impressionnistes se sont posés, magnifiant ses paysages comme les falaises d'Étretat, la Baie de Seine, le Mont-Saint-Michel, leur donnant une envergure internationale !

Avec **ses 650 km, la côte Normande représente une grande diversité de paysages** : falaises, côtes rocheuses, massifs lunaires, dunes, estuaires, baies, havres... Ce sont aussi de nombreuses activités qui se sont développées comme la pêche, l'aquaculture, l'agriculture, les ports, le tourisme.

Mais dans certains territoires, **l'excès d'urbanisation, d'infrastructures, la pression économique, industrielle ou de l'agriculture intensive, la dégradation de la biodiversité portent atteinte aux équilibres fragiles et rendent ces territoires très vulnérables, mettant en danger les populations.**

À cela s'ajoute la problématique du réchauffement climatique. En effet, le littoral est le milieu le plus concerné et le plus impacté par ce changement ; inondations à répétition, falaises en forte érosion avec des effondrements brutaux, risque de submersion marine sont déjà une dure réalité.

Face à cette situation, que faire ?

Le statu quo, continuer à subir ou bien mettre en place une politique d'adap-

tation, d'accompagnement sur le long terme ? Bien évidemment, **il faut agir en associant les élus, les habitants, l'ensemble des acteurs pour construire des projets de territoires qui répondent à ces enjeux.**

Ce travail existe déjà, porté entre autres par des organismes comme le Conservatoire du littoral dont la politique est soutenue par la Région. Ce dernier a pour mission d'acquérir des parcelles du littoral menacées ou dégradées afin de les préserver, restaurer ainsi que les valoriser en accueillant le public dans le respect des équilibres naturels.

Mais au vu de l'importance des enjeux climatiques, il sera nécessaire de renforcer de manière conséquente les moyens de mise en œuvre de ses missions, d'accompagner toutes les initiatives et projets de territoires qui répondront à ces enjeux. Il est aussi essentiel de continuer et surtout de développer les connaissances scientifiques pour appréhender au mieux ce milieu afin de prendre les bonnes décisions en terme d'aménagement.

Cela afin de préserver et restaurer la biodiversité pour limiter les inondations, reconnecter la terre et la mer aux endroits opportuns pour anticiper l'élévation du niveau de la mer, tout en développant une agriculture respectueuse de l'environnement et en valorisant un tourisme durable.



INVENTER UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU

À première vue, le lien entre grand cycle de l'eau, inondations et changement climatique n'est pas évident. **Et pourtant, pour la Normandie, les études prospectives montrent que nous allons devoir nous habituer à une succession de périodes sèches et de périodes très pluvieuses, sans oublier le problème de montée du niveau de la mer due à la fonte des glaces** (glaciers de montagne, calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique) ainsi qu'à la dilatation thermique de l'eau lors de son réchauffement.

Notre région est aujourd'hui soumise à un risque non négligeable en matière d'inondations. La Normandie, c'est aussi l'estuaire de la Seine qui est un poumon économique pour la région Normandie. Sans compter un linéaire de côte qui sera encore davantage soumis aux enjeux liés au littoral comme le déplacement du trait de côte, les submersions marines. Face à ce constat, nous proposons **que la région Normandie renforce ses actions dans la politique de l'eau**, pour devenir le chef de file d'une gouvernance partagée sur tout le territoire normand. Cela passera par :

- ▶ Allant de la région Île-de-France au Havre, une structure de gouvernance prendra les statuts d'un établissement public territorial de bassin et aura les capacités de mettre en place une politique de préservation des milieux aquatiques ainsi que de lutte contre les inondations.
- ▶ Un programme d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) sur l'axe Seine.
- ▶ Le lancement d'une étude de connaissance sur les connexions du réseau hydrographique souterrain.
- ▶ La facilitation de la couverture de toutes les rivières normandes par des épaves (structures qui pourront être maître d'ouvrage au niveau des rivières).



TRANSPORTS ET MOBILITÉS : NOUVELLE RÉGION, NOUVELLES VOIES!

Aujourd'hui encore, la grande majorité des déplacements est subordonnée à l'usage exclusif de l'automobile. Les décisions politiques se limitent trop souvent aux trajets domicile-travail qui ne représente statistiquement que 25 à 35 % des déplacements. Les autres usagers, dont les retraités par exemple, sont ignorés.

Les transports scolaires, constitués en organisation spéciale, ne donnent pas satisfaction. C'est un service coûteux dont les véhicules sont sous-utilisés alors que le personnel est affecté à des emplois trop souvent à temps partiel et à forte précarité. Les moyens attribués pour ce service pourraient assurer d'autres fonctions complémentaires, tels des rabattements vers les gares TER ou vers les têtes de réseaux publics, dont les bus à haut niveau de service.



Les moyens donnés aux transports publics de la vie quotidienne perdurent dans la médiocrité, à l'exemple de certains TER aux horaires problématiques et aux lignes de cars départementaux que la Région va devoir gérer suite à la réforme territoriale. Lignes à l'exploitation parfois archaïque, héritage des années 50. Il en est de même, bien que hors compétence Région, de certains services urbains.

Nous entendons déployer une politique globale afin de mettre à disposition de tous les usagers un service de transports publics régulier répondant à la majorité des besoins : **trajets domicile-travail et domicile-études, courses, loisirs, famille, santé, etc.** Dans ce but, nous veillerons à ce que s'instaure une véritable et nécessaire entente entre les autorités de l'État, les autorités régionales et locales et, pour quelque temps encore, les autorités départementales.

UN RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC QUI RÉPOND AUX ATTENTES DES USAGERS ET ACCOMPAGNE LA SOCIÉTÉ DANS SA NÉCESSAIRE CONVERSION ÉCOLOGIQUE

Pour des raisons écologiques et de sécurité, le service de transport public doit être structuré sur la base du mode ferroviaire et du tram-train.

■ DES ARRÊTS PROCHES DES BESOINS DES UTILISATEURS

- Pour encourager les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap et les personnes âgées ainsi que les jeunes parents avec enfants et bagages à prendre les transports publics, une attention particulière sera portée aux aménagements.
- L'accès aux gares ainsi qu'aux têtes de lignes et aux arrêts importants de transport public doit être facilité **en créant des parkings relais et des parcours sécurisés pour les vélos et piétons.**

■ UNE AMPLITUDE HORAIRE DU SERVICE AMÉLIORÉE

- **L'amplitude du matin au soir devra être élargie** de façon à ne pas provoquer la trop fréquente inquiétude du « dernier bus ou dernier train de la soirée ».
- De 6 heures à minuit, l'activité humaine est constante. Les transports publics de proximité doivent être en mesure de répondre aux besoins de déplacements. La fermeture de services après 18 heures ne correspond pas aux besoins nouveaux de déplacements contraints pour les employés, ni aux besoins des entreprises. Les déplacements de fin de semaine, notamment pour le week-end, doivent être assurés et **permettre à tous un véritable accès aux offres culturelles et sportives.**

■ LA MISE EN PLACE D'UN CADENCEMENT HORAIRE SUR LA JOURNÉE D'ACTIVITÉ

- L'utilisateur ne doit pas être contraint de consulter une fiche horaire compliquée et difficilement mémorisable. Le service doit être régulièrement réparti pendant la journée. La **mise en œuvre d'un véritable cadencement** est souhaitable. Les services sujets à variantes, les horaires saisonniers, parfaitement déroutants pour l'utilisateur sont à proscrire.

■ DES CORRESPONDANCES EFFECTIVES

- La correspondance entre les horaires des trains, des cars et des bus doit être effective. Les pôles de correspondance seront généralisés entre les arrêts de trains, les arrêts de bus et les déplacements en mode doux. Cela se traduira notamment par des **aménagements d'accessibilité, de confort et de sécurité pour tous les publics.**

■ UNE TARIFICATION VRAIMENT INCITATIVE

- **Créer une carte unique valable dans tous les transports** avec des correspondances améliorées grâce au cadencement et à une meilleure amplitude horaire.

DES CHOIX CLAIRS, AMBITIEUX ET RÉALISTES EN FAVEUR DES ALTERNATIVES AU TOUT-ROUTIER

■ STOPPER LE FINANCEMENT DES PROJETS AUTOROUTIERS DU PASSÉ

► Exiger de **mettre définitivement fin aux projets locaux d'infrastructures autoroutières privées**, tel le contournement est de Rouen (A28-A13), dont le coût pharaonique tiré de nos finances publiques nous prive des moyens nécessaires au financement des transports de la vie quotidienne.

■ LES TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE (TET) SOUS AUTORITÉ DE L'ÉTAT

► Pour ce qui concerne les trains TET (INTERCITÉS), nous rappelons que l'autorité organisatrice est l'État et que celui-ci doit assumer ses responsabilités dans le cadre de l'aménagement du territoire national. Le cas de la ligne Caen/Tours est

particulièrement représentatif du combat à mener.

■ LE FRET FERROVIAIRE ET FLUVIAL, UNE ALTERNATIVE AU TOUT-ROUTIER

► Nous ne pouvons plus accepter les nuisances provoquées par la domination du tout-routier. **L'avenir est au fret ferroviaire et fluvial.** Il nous est trop souvent affirmé que le fret ferroviaire serait incompatible avec nos demandes d'amélioration du service voyageur. Nous devons rappeler que la coexistence entre ces services était possible dans le passé avec un trafic fret beaucoup plus important (pour rappel : deux fois plus de tonnes/km il y a 40 ans et sept fois plus de trains). Aujourd'hui, c'est toujours possible.

UN PLAN RAIL NORMAND POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS ET POUR FACILITER LES NOUVELLES MOBILITÉS

■ DANS LE CADRE DE LA REPRISE DE LA CONCERTATION LNPN (LIGNE NOUVELLE PARIS NORMANDIE), QUI SOULÈVE BIEN DES INQUIÉTUDES ET NE FAIT PAS CONSENSUS, NORMANDIE ÉCOLOGIE RÉITÈRE SES PROPOSITIONS RÉALISTES EN FAVEUR DES SEULS MAILLONS INDISPENSABLES RÉPONDANT AUX VÉRITABLES PRÉOCCUPATIONS DES USAGERS

► **Engager le doublement Paris/Mantes, nécessaire à toute la Normandie.**

► Construire la Gare de Rouen Rive Gauche et assurer le raccordement en amont de Malaunay.

■ REMETTRE EN SERVICE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER ROUEN/ÉVREUX VIA VAL-DE-REUIL ET LOUVIERS

► Évreux est l'un des rares chefs-lieux départementaux à ne pas être connecté à la métropole régionale et ce, alors que le bassin de vie concerné est conséquent : Pont-de-l'Arche-Alizay, Val-de-Reuil, Louviers, Acquigny, Gravigny. Le potentiel de déplacements qui pourrait être capté est considérable. Ainsi, les 7 200 déplacements (trajets journaliers) à destination de Rouen, Val-de-Reuil, Louviers sont à comparer avec les 5 000 de Rouen vers Paris. Nous avons le devoir de relancer l'étude de ce

projet sur des bases nouvelles, en adaptant le tracé aux besoins du public et en l'ouvrant aux nouveaux choix technologiques : train ou tram-train.

■ REMETTRE EN SERVICE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER PONT-DE-L'ARCHE/ÉTRÉPAGNY VIA ROMILLY, PONT-ST-PIERRE, FLEURY-SUR-ANDELLE ET CHARLEVAL

► Il est nécessaire de commencer enfin à étudier sérieusement l'usage que l'on peut faire de l'emprise ferroviaire existante avant d'être mis devant le fait accompli de la disparition du fret. Donner à la population de la vallée de l'Andelle le service de transport public dont elle a besoin en reliant correctement son bassin de vie vers ses proches voisins de Rouen et d'Évreux n'est pas une utopie.

■ REMETTRE EN SERVICE DE FAÇON EFFECTIVE LA LIGNE BRÉAUTÉ/FÉCAMP

■ ENGAGER LES ÉTUDES NÉCESSAIRES À LA VALORISATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES LOCALES EXISTANTES

Nous souhaitons que des études soient réalisées pour la **remise en service des infrastructures ferroviaires destinées aux voyageurs et dans certains cas au fret**. Ces études devront intégrer la possibilité éventuelle d'une exploitation par tram-train. Elles concernent :

- La ligne Caen/Flers
- La ligne Caen/Ouistreham
- La ligne Glos Montfort/Honfleur
- La ligne Bréauté/Lillebonne/Gravenchon
- La ligne Pavilly/Duclair/Caudebec
- La ligne Motteville/St Valéry
- La ligne Rouen/Elbeuf (via Grand Couronne)

GARANTIR À TOUS LES NORMANDS L'ACCÈS À UNE NOUVELLE MOBILITÉ EN DÉVELOPPANT LE CONSEIL ET EN AMÉNAGEANT AUTREMENT LE TERRITOIRE

■ CONCEVOIR UNE POLITIQUE COHÉRENTE DE MOBILITÉ ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► **Élaborer un schéma régional de mobilité.** Il s'agit de se doter d'un outil de pilotage apportant une réponse à la double problématique de la mobilité en milieu peu dense : prévoir un accès au transport pour tous sur des territoires où l'efficacité économique et énergétique des transports collectifs est limitée, sans pour autant contribuer à l'étalement urbain et aux déplacements polluants. Ce schéma est destiné à favoriser la coordination entre autorités organisatrices de transports concernant l'offre de services, l'information des usagers, la tarification et la billettique. Il doit s'imposer aux documents d'urbanismes locaux (PLU).

► **Rapprocher les habitants des services.** Les habitants des espaces ruraux et périurbains de faible densité souffrent du recul des services de proximité. Maintenir les services essentiels dans les hameaux et les communes rurales est une nécessité pour freiner l'usage de la voiture dans ces territoires et pour rompre l'isolement des personnes à mobilité réduite. Pour redynamiser l'accès aux services de proximité en milieu rural, la région pourra faciliter le développement d'initiatives parmi lesquelles : commerces itinérants, points multi-services, centrales de services publics.



■ DÉVELOPPER LES SERVICES D'INFORMATION : VERS UNE CENTRALE DE MOBILITÉ RÉGIONALE

► Deux services régionaux préfigurent ce qui pourrait être une future plate-forme de mobilité normande : www.commentjyvais.fr/fr (Basse-Normandie) et www.atoumod.fr (Haute-Normandie). Il s'agit de fusionner et d'améliorer ces services existants pour aller vers un système de recherche d'itinéraires d'adresse à adresse le plus simplifié et direct possible, tout en combinant la totalité des modes et services de transports disponibles sur le territoire.

■ ADAPTER LES TERRITOIRES ET LES SERVICES AUX MODES ALTERNATIFS

► **L'amélioration ou la renaissance des lignes ferroviaires en zone périurbaine :** cette solution est certes coûteuse mais souhaitable car ce mode de transport a une attractivité sur l'automobiliste bien supérieure à celle de l'autocar ou du transport à la demande. Une étude de la FNAUT, montre qu'un tiers d'usagers du train reviennent à

la voiture lors de la fermeture d'une ligne de train transférée vers un autocar.

► **Favoriser l'intermodalité** et organiser les rabattements sur les gares en donnant la priorité aux modes actifs, mobilités partagées et transports collectifs : stationnement covoiturage et vélo sécurisé, arrêt sur le pouce, correspondances TAD et bus, notamment dans les horaires.

► **Développer de façon harmonisée des aires de covoiturage.**

■ DÉVELOPPER LE MANAGEMENT PERSONNALISÉ DE LA MOBILITÉ, VIA LES AGENCE LOCALES DE MOBILITÉ

► La mission des agences locales de mobilité sera d'apporter une aide directe et personnalisée aux particuliers dans l'organisation de leurs déplacements, en vue de faire changer les pratiques de mobilité. L'action des agences locales de mobilité s'articulera autour de programmes d'incitation au changement volontaire de comportements.

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE RÉGIONAL POUR DONNER UNE PLACE PLEINE ET ENTIÈRE AUX MODES ACTIFS

► **Étendre à toute la Normandie le dispositif Vélo-Région** permettant d'accompagner les collectivités dans la réalisation de leur réseau cyclable et d'adapter les établissements régionaux aux modes actifs.

► **Développer le réseau cyclable et proposer de nouveaux services en faveur du vélo.** Achever le schéma « vélo-route et

voie verte ». Développer une politique en faveur du vélo-tourisme (infrastructures, circuits, guides etc.). Accompagner la pratique du vélo en milieu urbain comme en milieu rural. Proposer des services dédiés dans les gares principales à l'image de la Maison du vélo à Caen : réparation, gardiennage, location de vélos.

Humanitarian
Influences



L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR FAIRE ENSEMBLE ET VIVRE MIEUX

Contre le chacun pour soi et l'exclusion, la Région doit s'engager à tisser les liens entre les générations et les groupes sociaux. Mieux vivre ensemble en Normandie, c'est possible, en donnant la priorité à la santé, en invitant à la création et au partage de toutes les cultures ou encore en permettant à tous de contribuer aux actions éducatives.

LA JEUNESSE: UNE PRIORITÉ RÉGIONALE	P48
ENSEIGNEMENT, ÉDUCATION, RECHERCHE: TROIS LEVIERS POUR LA TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE EN NORMANDIE	P50
VERS UNE CULTURE TERREAU DE NOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE, PARTAGÉE PAR TOUS, POUR TOUS ET PARTOUT	P56
UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ POUR LUTTER CONTRE LES ÉPIDÉMIES MODERNES	P63



LA JEUNESSE : UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

La Région doit conduire une politique jeunesse **globale** et **volontariste**, animée par des **finalités éducatives** et d'émancipation. Elle doit favoriser

l'accès des jeunes à leurs droits dans tous les domaines (éducation, formation, citoyenneté, nouvelles technologies, loisirs culturels et sportifs, logement, santé...).

« **Globale** » : considérer le jeune dans sa globalité, l'accompagner dans ses différents temps de vie (temps familial, de formation, personnel) ainsi que dans les étapes successives de son parcours, prendre en compte la diversité des publics jeunes et s'attacher à combattre les inégalités.

« **Volontariste** » : aller bien au-delà des responsabilités que la loi confie aux Régions en matière d'éducation et de formation. Ce volontarisme se traduit aussi par une territorialisation des actions et une attention particulière pour ceux qui demeurent dans des lieux fortement enclavés.

« **Éducative** » : parce que faire le pari de la jeunesse, c'est nécessairement faire le pari de l'éducation et de la formation, de l'accès aux connaissances et aux pratiques les plus diversifiées possible. Les études montrent que le niveau, la qualité de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sont fortement corrélés aux diplômes, ainsi qu'aux connaissances et expériences acquises durant leurs parcours.

La Région assumera un rôle d'ensemblier auprès des partenaires institutionnels et des têtes de réseaux associatifs de l'éducation et de la jeunesse. Elle favorisera le décroisement et l'articulation des différents « espaces-temps » : aider un jeune à se construire doit en particulier inciter à organiser les connexions nécessaires entre l'éducation formelle et l'éducation informelle. En effet, l'éducation informelle révèle des compétences, construit des savoirs, permet de pratiquer des activités choisies, l'ensemble concourant à l'épanouissement du jeune, à la qualité de sa formation, à sa meilleure insertion professionnelle et sociale. **Dans l'effervescence d'une société de plus en plus complexe, où tant de repères tendent à se diluer et les inégalités à s'amplifier, il importe de créer les conditions nécessaires pour favoriser le plus haut niveau d'accomplissement et l'accès à l'autonomie de chaque jeune pour qu'il devienne ainsi un acteur de sa trajectoire.**



C'est dans le cadre d'une politique jeunesse volontariste et globale que la Région peut initier un programme d'actions d'Animation Jeunesse Citoyenneté appuyé sur différents leviers éducatifs : mobilité internationale, mémoire et Droits de l'Homme, actions culturelles, pratiques sportives, culture scientifique, responsabilisation aux usages numériques, sensibilisation au développement durable et à l'économie sociale et solidaire...

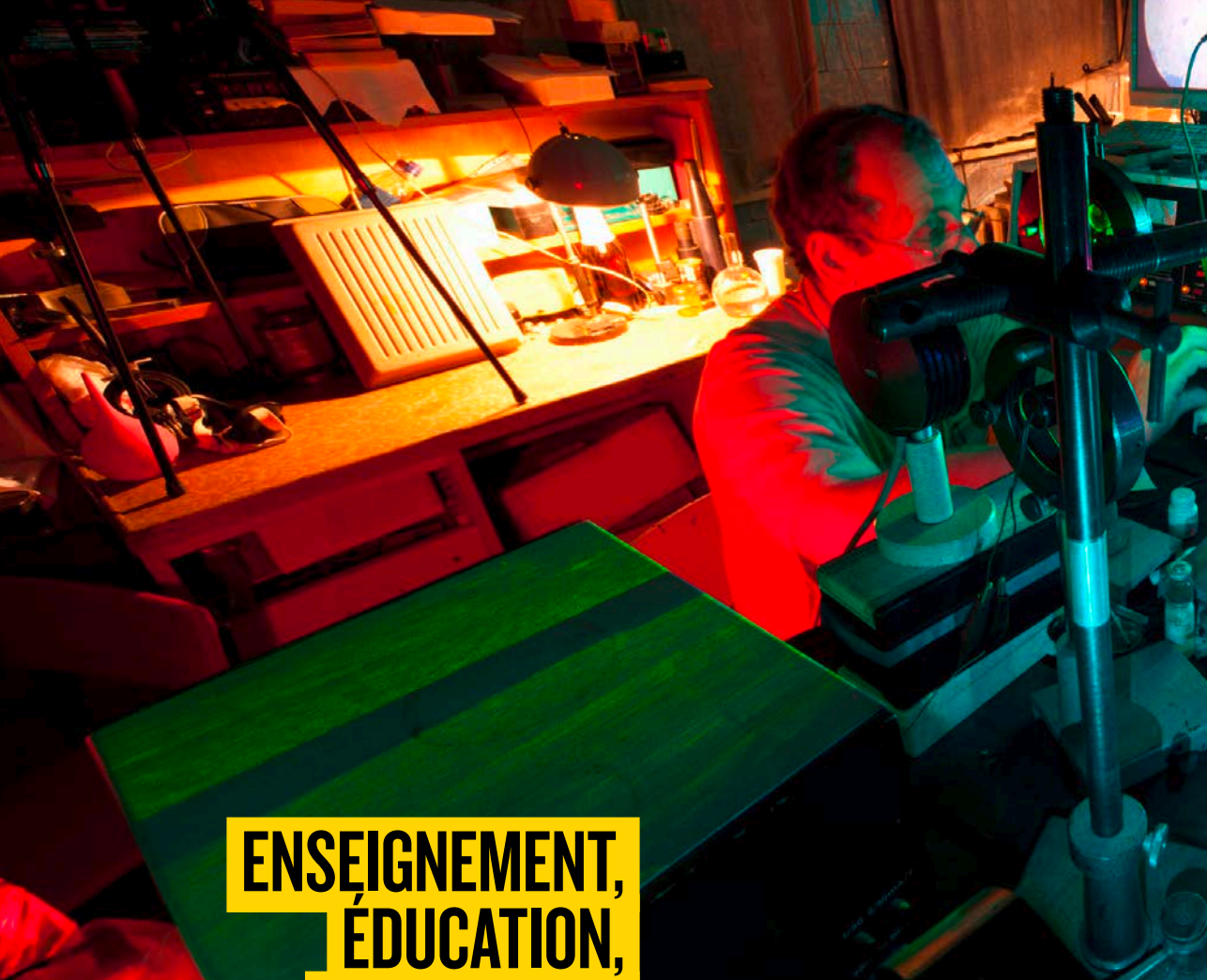
■ UN MOT, CELUI DE LA « RENCONTRE » POURRAIT RÉSUMER UNE POLITIQUE JEUNESSE QUI S'APPLIQUE AUTANT AU JEUNE DÉJÀ EXCLU QU'AU PREMIER DE LA CLASSE

- ▶ Rencontre des acteurs institutionnels, associatifs des politiques jeunesse pour qu'ils apprennent à travailler ensemble au service des jeunes.
- ▶ Rencontre entre jeunes de différents statuts et nationalités pour modifier les représentations et favoriser l'apprentissage de l'Autre.
- ▶ Rencontre des jeunes avec des activités (artistiques, manuelles, sportives, éducatives, citoyennes...) pour mieux se former en se découvrant des compétences, des possibles et donc des désirs.
- ▶ Rencontre de leurs droits (droits sociaux, droits à la parole, droits à un avenir...).

Ce sont toutes ces rencontres qu'une politique jeunesse doit chercher à organiser pour favoriser la rencontre ultime : celle du jeune avec lui-même pour devenir un sujet, acteur de sa trajectoire et du développement de son territoire.

■ RENCONTRES ENTRE NORMANDIE ET JEUNES: PROPOSER DES LEVIERS BASÉS SUR L'IMPLICATION

- ▶ L'implication des réseaux : instance de coordination des acteurs, pour favoriser la mutualisation des moyens dans une logique de co-construction.
- ▶ L'avis des jeunes : associer véritablement les jeunes au débat et leur donner les moyens de peser sur les décisions qui les concernent pour leur présent et leur avenir.
- ▶ La vie des jeunes : programmes d'accompagnement et de solidarité pour améliorer leurs conditions de vie.
- ▶ L'info : favoriser l'accès de tous les jeunes à l'information.
- ▶ La Cité : programme d'éducation à la citoyenneté et d'animation du territoire.
- ▶ L'événement : événement biennuel, fédérateur, de convergence, de visibilité et de lisibilité de la politique jeunesse.



ENSEIGNEMENT, ÉDUCATION, RECHERCHE : TROIS LEVIERS POUR LA TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE EN NORMANDIE

Particulièrement touchés par la précarité, les jeunes peinent à trouver un emploi dans notre région. Ce phénomène, aggravé par la crise économique, ne doit pas nous faire oublier que la région dispose de leviers nombreux pour agir. À eux seuls, les lycées et la formation professionnelle représentent ainsi plus de 50 % des dépenses de fonctionnement.

Notre ambition : permettre aux habitants de notre région de devenir acteurs de leur vie professionnelle et sociale. **À la compétition, la sélection et l'exclusion, nous opposons une vision globale du système éducatif s'appuyant sur l'échange et la mutualisation des savoirs.**

Avec Normandie Écologie, la Région ne se limitera pas à la construction et à l'équipement des lycées. Les savoirs à promouvoir (éducation au développement durable, à l'éco-citoyenneté, aux arts, ouverture au monde) seront au cœur d'un partenariat renouvelé fondé



sur le respect des pratiques pédagogiques. Partout où cela sera possible, de telles initiatives de terrain seront impulsées en concertation avec la communauté éducative. Pour répondre à cette ambition et agir au plus près des citoyens, les élus Normandie Écologie s'engagent à participer activement au futur conseil régional de l'Éducation nationale et aux conseils d'administration des lycées ou CFA pour lesquels ils sont mandatés.

Nous agissons pour que **l'éducation populaire** reprenne sa place dans l'acquisition des savoirs tout au long de la vie. L'éducation populaire, outil et processus indispensables pour lutter contre les inégalités sociales et culturelles, est aussi une chance pour accompagner une transition écologique, solidaire et démocratique que nous appelons de nos vœux.

Enfin, s'agissant de l'enseignement supérieur nous accompagnerons une dynamique normande **pour une Université et une recherche tournées vers les grands enjeux du XXIème siècle**. L'intelligence sera mobilisée au service des défis écologiques et sociaux que notre région doit relever : énergies renouvelables, environnement-santé, biodiversité, conversion de l'économie, transports innovants, etc.

LYCÉES : DES CITOYENS EN DEVENIR, DES ACTEURS DU MONDE FUTUR, POUR UNE SOCIÉTÉ NON-VIOLENTE

■ NOUS SOUTIENDRONS L'AUTONOMIE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ ET NOUS IMPULSERONS DES PARTENARIATS ET DES DISPOSITIFS INCITATIFS ET INNOVANTS

- ▶ Encourager la mise en place de budgets participatifs, qui permettent de soutenir les projets choisis par la communauté éducative.
- ▶ Mettre en place une aide technique pour coordonner les acteurs afin que les projets dans les établissements puissent émerger.
- ▶ Encourager le développement des ambassadeurs métiers et des intervenants extérieurs notamment dans les milieux professionnels d'avenir (énergie, numérique, économie circulaire, réparation, rénovation, environnement, santé, tourisme nature et culture).
- ▶ Favoriser les interventions d'artistes, de médias locaux, d'associations, d'artisans...
- ▶ Développer les projets européens ou internationaux (par exemple un semestre d'échange).
- ▶ Encourager l'ouverture des projets aux origines diverses des jeunes (nourriture, langue, histoire...).
- ▶ Proposer des conventions permettant d'ouvrir les locaux des lycées à des universités du 3ème âge, afin de favoriser la mixité générationnelle.

■ NOUS PROPOSERONS UN TRAVAIL AVEC LES RECTORATS SUR LA SECTORISATION DES LYCÉES. CELA AURA DES EFFETS ALLANT DE PAIR AVEC LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

■ NOUS DONNERONS AUX MAISONS DES LYCÉENS (MDL) LES MOYENS DE SE FAIRE CONNAÎTRE ET D'EXISTER, EN ÉTANT GÉRÉES PAR LES LYCÉENS ET LES LYCÉENNES EUX-MÊMES

- ▶ Pour ce faire, nous mettrons en place les conditions pour accompagner les initiatives des jeunes dans le domaine culturel, de l'environnement et ce, en développant les méthodes participatives avec pour objectif de responsabiliser les jeunes et de leur donner le pouvoir d'être acteurs de leurs projets.

■ LA RÉGION CONTRIBUERA À FINANCER DES PROGRAMMES D'ÉGALITÉ : FILLES/GARÇONS ; HANDICAPS ; ACCÈS AUX FILIÈRES PROFESSIONNELLES

■ LA MIXITÉ, Y COMPRIS SOCIALE, SERA FAVORISÉE À TOUS LES NIVEAUX DU SYSTÈME D'ÉDUCATION ET DE FORMATION



SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE DANS UN MONDE EN MUTATION

■ **RENFORCER LES MOYENS ACCORDÉS À LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME PAR UN PLAN RÉGIONAL DÉDIÉ**

■ **DÉVELOPPER LA FORMATION DES ADULTES À L'ENVIRONNEMENT, AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE**

■ **AMÉLIORER LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRES DE STAGE**

■ **CONSTRUIRE UN PARTENARIAT ENTRE LA RÉGION, L'ÉDUCATION NATIONALE ET LA CARISAT (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET SANTÉ AU TRAVAIL) AVEC POUR OBJECTIFS**

▶ D'intégrer à la formation professionnelle la prévention des risques dans tous les lycées professionnels et tous les centres de formation d'apprentis.

▶ Développer la certification « Prévention, Santé, Environnement ».

■ DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES ÉCO-RESPONSABLES ET/OU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AVEC POUR OBJECTIFS:

- ▶ De contractualiser pour l'accueil de stagiaires de lycées professionnels et d'apprentis.
- ▶ D'accompagner les tuteurs ou maîtres d'apprentissage pour l'acquisition de compétences spécifiques à l'éco-développement.
- ▶ De créer un label de type «éco-formation».
- ▶ De favoriser l'insertion professionnelle dans les secteurs économiques éco-responsables.

■ FAVORISER LE FONCTIONNEMENT (OU LA CRÉATION) D'ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE AU PLUS PRÈS DES CITOYENS ET GÉRÉES PAR EUX

■ FAVORISER LES PROJETS BONS POUR LE CLIMAT, LA SANTÉ ET LE VIVRE-ENSEMBLE

- ▶ Aider à construire l'agenda 21 des lycées : réduire les gaspillages, recycler, composter, favoriser les modes de déplacement actifs (vélo, marche).
- ▶ Favoriser le bio et les circuits courts pour l'approvisionnement des cantines des lycées et CFA.
- ▶ Développer les repas végétariens ou avec peu de protéines animales (montrer le lien entre l'élevage intensif et le changement climatique).

▶ Éduquer au goût et faire connaître l'approvisionnement local : découverte des filières et des produits locaux, visites d'agriculteurs.

▶ Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

■ PROPOSER LA CRÉATION DANS CHAQUE LYCÉE DE JARDINS, SERRES, POTAGERS EN PARTENARIAT AVEC UNE ASSOCIATION LOCALE DE JARDINIERS PRATIQUANT LE BIO OU LA PERMACULTURE AVEC POUR OBJECTIFS:

- ▶ De devenir des supports pédagogiques vivants.
- ▶ D'entretenir les cultures pendant les vacances scolaires.
- ▶ De mettre à disposition des terres pour des personnes qui n'en disposent pas.
- ▶ De contribuer à la biodiversité en exploitant des terres qui seraient laissées seulement en pelouse.

■ METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS EN DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- ▶ Développer les plans de circulation vélo dédiés aux établissements éducatifs de la Région.
- ▶ Aider à l'achat de vélos. Installer des parcs à vélo.
- ▶ Proposer des journées réparation de vélos dans les lieux scolaires.

■ ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT NON-COMPÉTITIF, BON POUR LA SANTÉ, BON POUR UNE SOCIÉTÉ NON-VIOLENTE





SOUTENIR UNE RECHERCHE RESPONSABLE AU PLAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les forces vives sont présentes en région tant au niveau de la recherche universitaire et des autres structures d'enseignement supérieur qu'au sein même des entreprises. La politique de recherche de la future région Normandie devra harmoniser les Schémas Régionaux d'Enseignement Supérieur et de Recherche (SRESR) mis en place par les 2 régions Haute et Basse-Normandie pour **développer une offre cohérente de formation et de soutien à la recherche en lien avec le tissu économique régional et l'enjeu de la transformation écologique de la société.**

► Apporter des aides à la recherche ponctuelles pour le soutien d'études de faisabilité technique, de projets de niche, ne nécessitant pas nécessairement le recours à une bourse de thèse ou de post-doctorat ou ne rentrant pas dans le cadre des appels d'offres nationaux ou européens. Ces études en amont sont nécessaires pour les projets les plus innovants et sont souvent les plus difficiles à financer pour les équipes de chercheurs.

► Veiller au soutien de la recherche dans toutes les disciplines, et pour les disciplines scientifiques, conditionner les aides à une évaluation de l'impact du projet pour la société en termes de santé et d'environnement.

► **Associer les citoyens aux projets de recherche** par la mise en place de projets

de type PICRI (Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation).

► Favoriser les déplacements des étudiants en co-tutelle dans différentes équipes de la région.

► Optimiser l'existant en terme de structures d'aide à la recherche.

► Assurer la transparence sur le choix des experts chargés d'évaluer les demandes de financement des équipes de recherche.

► **Soutenir la recherche épidémiologique en santé publique, nécessaire pour avoir une image fiable et prospective des impacts des nouvelles technologies et des nouveaux modes de vie.**

► Soutenir la recherche en lien avec la transition énergétique.



VERS UNE CULTURE TERREAU DE NOTRE SOCIÉTÉ RÉGIONALE, PARTAGÉE PAR TOUS, POUR TOUS ET PARTOUT

Chacun, partout, dans les rues, les campagnes, les quartiers, est porteur d'une identité culturelle propre, construite autour d'une pratique ancestrale ou toute récente, d'une langue universelle ou d'un dialecte en voie de disparition, d'une cuisine de terroir, de récits immémoriaux, de façonnage d'objets, d'activités de rues ou de tout autre

chose. Cela constitue la « chair » de notre région, la richesse et la diversité normande.

Après un certain échec de la démocratisation culturelle voulue depuis la création du Ministère de la Culture, il est urgent de **mettre en œuvre des politiques culturelles qui permettent à tous de contribuer à la culture commune, tout en y trouvant sa place ; d'inclure les Normands dans la mise en place** des événements culturels ; de permettre aux plus jeunes et aux autres la plus grande découverte possible des pratiques artistiques ; de rapprocher les artistes et les habitants autour de modalités d'échanges réinventées ; de soutenir et de rendre plus visibles la multitude d'initiatives innovantes qui fourmillent sur notre territoire, souvent sans moyens suffisants.

Il est temps de sortir davantage du quant-à-soi culturel, de favoriser le développement de toutes les pratiques et d'en faire le terreau du mieux-vivre dans notre région.



POUR UNE MEILLEURE OUVERTURE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE À TOUS, À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

■ MULTIPLIER LES OCCASIONS, EN PARTICULIER POUR LES JEUNES, DE DÉCOUVRIR LES ARTS ET LES CULTURES

- ▶ Travailler à de nouveaux dispositifs d'éducation artistique et culturelle avec les acteurs socio-éducatifs.
- ▶ **Développer dans les lycées des parcours éducatifs et culturels intégrant les propositions des acteurs culturels.**
- ▶ Renforcer le dispositif Jeunes en Avignon qui permet à des élèves de lycées, CFA ou IME de rencontrer des équipes artistiques pendant le festival de théâtre.

■ DÉMULTIPLIER LES ÉCHANGES ET LES RENCONTRES DES ARTISTES ET STRUCTURES CULTURELLES AVEC TOUS PUBLICS

- ▶ Développer les partenariats existants et en inventer de nouveaux entre les lieux d'enseignement, de formation, d'éducation populaire, de loisirs, et les artistes et structures culturelles pour **créer des passerelles entre les différents lieux de vie quotidienne et les ouvrir aux artistes.**

■ RAPPROCHER L'EXPRESSION ARTISTIQUE DES PERSONNES QUI EN SONT LE PLUS ÉLOIGNÉES

- ▶ Favoriser, en lien avec les municipalités concernées, la création de lieux d'expression et de pratique culturelle dans les territoires où habitent les personnes les plus éloignées des pôles culturels.
- ▶ Multiplier les différents dispositifs en direction des publics éloignés tels que Culture Santé dans les hôpitaux, Culture Justice dans les établissements pénitentiaires.

■ PERMETTRE À CHACUN DE PRATIQUER ET D'ACCÉDER AUX « CULTURES INDÉPENDANTES »

PRATIQUES ÉMERGENTES ET NON-REPRÉSENTÉES PAR LES INSTITUTIONS

- ▶ **Les espaces pluridisciplinaires et intermédiaires, lieux de vie, de partage, de ressource, ouverts à tous, amateurs, simples curieux, professionnels, artistes seront davantage soutenus par la Région.**
- ▶ Des lieux intermédiaires de ce type seront également expérimentés à l'intérieur de quelques lycées ou d'autres structures financées par la Région.
- ▶ La création d'un réseau de lieux intermédiaires sera accompagnée, en lien avec les professionnels, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage de services communs.

UN MEILLEUR SOUTIEN À NOS ATOUTS RÉGIONAUX : LES ARTISTES ET LA CRÉATION

À l'heure où les contraintes budgétaires conduisent des collectivités à se désengager progressivement du secteur culturel, il est nécessaire de faire bouger la façon dont sont étudiés les projets. La culture ne doit pas être considérée simplement au regard de ce qu'elle coûte mais en intégrant le mieux-vivre qu'elle implique, ainsi que ses apports économiques et sociétaux.

■ SOUTENIR TOUTES LES FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUES

- ▶ Conventionner et accompagner financièrement davantage d'équipes artistiques pour soutenir la création sous toutes ses formes (théâtre, danse, arts plastiques, cinéma, musiques, arts de la rue, cirque, chanson, vidéo, écriture, poésie, ...).
- ▶ Soutenir particulièrement les disciplines artistiques « oubliées » comme la poésie, le graff...

■ RÉDUIRE LES ÉCARTS DE FINANCEMENT ENTRE INSTITUTIONS CULTURELLES ET SECTEUR INDÉPENDANT

- ▶ Aujourd'hui, le secteur indépendant fourmille d'initiatives et représente, pour

les Normands, la culture quotidienne dans tous les bassins de vie. Les écarts de financement entre indépendants et institutions sont encore trop importants pour valoriser tout ce dynamisme créatif : il faut favoriser les liens et rééquilibrer ce fossé budgétaire.

■ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU SPECTACLE VIVANT

- ▶ Développer la plateforme de diffusion intra-régionale pour **aider les compagnies à diffuser leurs spectacles dans toute la région.**
- ▶ Créer une interface mettant en relation les besoins des compagnies avec les possibilités des théâtres, des lieux de diffusion ou des lycées : pour faciliter l'occupation des plateaux vides par les structures, pour

lutter contre le manque de moyens de création et de répétition, pour que les outils existants bénéficient au plus grand nombre de pratiquants.

■ FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX TALENTS

.....

► Proposer plus d'appels à projets ouverts pour tous les créateurs, en particulier les plus jeunes, de toutes disciplines, y compris hors les murs, tout en veillant à respecter la liberté des artistes.

► **Accompagner la mise en place de résidences d'artistes, en immeubles par exemple.** Une résidence étant la mise à disposition de locaux à un artiste et la rémunération de son temps de travail, afin qu'il puisse réaliser son projet de création et le partager avec le public.

■ SOUTENIR, COMME CELA EXISTE POUR D'AUTRES FILIÈRES ÉCONOMIQUES, L'ENTREPRENEURIAT DANS LES SECTEURS DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

.....

► **Encourager et accompagner la création de groupements d'employeurs, afin de permettre des embauches mutualisées et de conseiller les porteurs de projets.**

► Développer le soutien aux associations qui travaillent à la mutualisation et à toute structure qui favorise le travail en réseau, la coopération, l'échange.

► Promouvoir le modèle des SCIC, qui couplent financement public et financement privé, comme du mécénat de particuliers, ce qui favorise aussi l'implication des habitants dans les projets culturels en engageant des modèles de gouvernance démocratique.

Voir également le programme Économie page 5, pour le soutien à l'économie créative et culturelle.

■ PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES STRUCTURES CULTURELLES

.....

► Instaurer une charte de la structure subventionnée conditionnant différents critères développement durable, économie sociale et solidaire, participation des habitants et parité. Pour aider à garantir les conditions de travail des professionnels de la filière culturelle. Pour inciter aux bonnes pratiques et encourager les structures qui font des efforts dans ces domaines. Pour rapprocher les habitants du processus créatif et favoriser les liens.



PARTOUT : VERS UN AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

La culture représente, pour tout territoire de vie, un pilier de l'émancipation des individus, un atout indispensable à l'accueil et au maintien d'habitants dans les bassins de vie, un facteur de vitalité, un levier économique. La culture est également un facteur essentiel du développement durable d'un territoire, au service de sa valorisation et du mieux-vivre de ses habitants.

■ PERMETTRE LES CROISEMENTS ENTRE ART ET ARTISANAT, POUR FAVORISER LES CIRCUITS COURTS, CULTURELS, ARTISANAUX ET AGRICOLES

► **Créer des pôles « agri-culturels » mêlant artistes et artisans**, permettant la réalisation de travaux communs, des visites d'ateliers, des espaces-boutiques ou galeries d'art, en lien avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

► Développer les chantiers collectifs et l'auto-formation en développant les lieux de rencontre entre professionnels et particuliers.

■ GÉNÉRALISER LES BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN RÉGION

► En lien avec le nouvel Agenda 21, l'ensemble des manifestations publiques devront répondre aux engagements de la **charte éco-festival**, en commençant par celles organisées et financées par la Région, afin de continuer à sensibiliser autour de ces bonnes pratiques et surtout de réduire au maximum les impacts sur l'environnement des rassemblements publics dans tous les domaines.

■ PARTOUT EN NORMANDIE, EN ZONE RURALE COMME URBAINE, PERMETTRE UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EXPRESSION ARTISTIQUE ET AUX PRATIQUES CULTURELLES

► Étendre à toute la Normandie, d'une part, la mise en place de Relais culturels, qui sont des lieux alliant aménagement culturel du territoire, soutien à la création et politique culturelle exigeante avec tous publics.

► D'autre part, développer les projets culturels portés par des communautés de communes en milieu rural dans le cadre d'un Agenda 21 et financés par la Région sur trois ans ; ces projets culturels prenant en compte les attentes et spécificités de leur territoire et soutenant des initiatives locales innovantes (cafés associatifs, salles de concert associatives, troupes de théâtre en zone rurale...).

► **Étendre le soutien à des initiatives telles que Culture dans les fermes, alliant spectacle, convivialité et partage.**

► Accompagner les petites collectivités dans la valorisation de leurs patrimoines et savoir-faire en y associant les habitants.

■ PERMETTRE À CHACUN DE PARTICIPER AU CHOIX DE SON ENVIRONNEMENT CULTUREL

► Favoriser la création d'AMAP de la culture ou AMACCA (Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique) qui permettraient, entre autres, de **participer au financement de projets artistiques locaux et de recevoir des paniers culturels, tous les 3 mois par exemple.**

► Promouvoir largement le micro-mécénat citoyen (ou crowdfunding) de « citoyens-spectateurs-producteurs ».



DU DROIT À LA CULTURE AUX DROITS CULTURELS : UN ENJEU DE DÉMOCRATIE

Adoptée en 2001, la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle a affirmé les droits culturels comme des droits de l'Homme à part entière : ils désignent, pour chacun, le droit à l'expression culturelle, le droit à l'éducation et le droit de participer à la vie culturelle.

■ PARTAGER LE PLUS POSSIBLE AVEC LES NORMANDS LES ORIENTATIONS ET LES FINANCEMENTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

► Installer une commission extra-régionale autour de la politique culturelle réunissant Conseil Régional, artistes, structures institutionnelles et indépendantes, organisations professionnelles, usagers... afin d'analyser les projets de création et les demandes de financements, de mettre en débat une thématique culturelle par semestre et d'accompagner la décision politique vers l'orientation la plus juste.

► **Créer des conseils culturels de territoires composés d'élus, de techniciens, d'agents de développement culturel, d'acteurs culturels du territoire et de citoyens** afin de garantir les conditions d'une réelle concertation, voire d'une co-élaboration entre la Région et les territoires ruraux.

► Lancer un **appel à projets culturels dont les lauréats sont choisis par un jury citoyen**. Pour rapprocher et inclure les citoyens à la chose culturelle, nous proposons un moyen d'implication et de relation différent : avec cet appel annuel à projets culturels, doté d'un budget suffisant pour financer de 1 à 5 projets, les lauréats seront choisis par un jury d'habitants tirés au sort parmi les usagers des structures culturelles, institutionnelles et indépendantes, tous domaines confondus.

■ DONNER LA POSSIBILITÉ À TOUS DE POUVOIR PRATIQUER UNE ACTIVITÉ CULTURELLE PRÈS DE CHEZ SOI

► Mettre en place un **grand plan de soutien aux pratiques amateurs**, à travers, dans un premier temps, les structures conventionnées, subventionnées et collectivités financées par la Région.

► Lancer, en lien avec les acteurs régionaux, un plan de développement du chant choral, avec un temps fort, **une semaine annuelle dans chaque territoire consacrée aux rencontres de chorales** : la voix, instrument naturel à la portée de tous, écologique et économique, qui permet d'aller à la rencontre des autres et de faire œuvre commune.

■ VALORISER LES CULTURES DES NORMANDS VENUS D'AILLEURS ET QUI ENRICHISSENT NOTRE PATRIMOINE RÉGIONAL

► Créer un festival pour rendre plus visible les savoir-faire et expressions culturelles, d'ici et d'ailleurs, et leur partage.

► Approfondir les projets artistiques et culturels développés dans le cadre de nos politiques de coopération décentralisée, avec le Hordaland, Madagascar ou la Macédoine par exemple.







UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ POUR LUTTER CONTRE LES ÉPIDÉMIES MODERNES

Aujourd'hui, les maladies liées à nos modes de vie et à un environnement saturé de pollutions diverses se multiplient. Cancers, obésité, stress, hypertension, allergies, maladies métaboliques ou encore infertilité sont toutes des maladies dites de civilisation. Pour endiguer les épidémies modernes, la seule logique curative ne suffit plus.

Il est urgent de porter nos efforts sur une véritable politique préventive fondée à la fois sur une éducation à la santé mais aussi sur la préservation de notre environnement.

Protéger notre santé c'est agir sur nos modes de vie et encourager la protection de notre environnement face aux nuisances ou à l'exposition de substances toxiques par trop présentes dans l'air, dans l'eau et dans les sols, dans les produits que nous utilisons et consommons au quotidien. Protéger notre santé, c'est aussi lutter contre l'augmentation de maladies et du stress liés au travail.

Parce que la santé, ce n'est pas le seul recours au médicament, notre politique visera d'abord et avant tout à mieux connaître et à prévenir ces pathologies environnementales. Avec Normandie Écologie, la priorité sera donnée à un accès aux soins pour tous, à la santé environnementale, à la santé au travail et à l'éducation à la santé. **Pour y parvenir, nous engagerons notamment un plan d'actions en matière de santé environnementale à l'échelle régionale que nous déclinerons sur tous les bassins de vie.**

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

- ▶ Soutenir et favoriser la mise en réseau des structures d'éducation à la santé.
- ▶ Soutenir **une restauration collective bio, locale et sans OGM.**
- ▶ Supprimer les distributeurs de friandises dans les collectivités.
- ▶ Soutenir des **formations à la santé environnementale** pour les acteurs de santé et pour les élus.

AGIR POUR LE DROIT À VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

- ▶ Mettre en place **un plan zéro pesticide** à l'échelle régionale. Informer et sensibiliser le grand public sur les dangers des pesticides.
- ▶ Surveiller et protéger **la qualité de l'air et de l'eau.**
- ▶ Soutenir les associations indépendantes de mesure de la radioactivité.
- ▶ **Lutter contre les logements insalubres pour un habitat sain.**
- ▶ Engager une réflexion sur les pratiques des acteurs de la santé quant au recyclage des déchets (changes, gants, produits hygiéniques).
- ▶ Informer le grand public sur les perturbateurs endocriniens et leur danger pour la santé.
- ▶ Engager le dialogue avec les établissements de santé régionaux sur les impacts environnementaux des déchets des activités de soin.
- ▶ Agir pour **un abaissement du seuil d'exposition aux ondes électromagnétiques** liées aux antennes de téléphonie mobile.

GARANTIR UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE L'OFFRE DE SANTÉ

- ▶ Développer des pôles de santé pour permettre des soins de qualité et de proximité.
- ▶ Soutenir l'installation équilibrée d'acteurs médicaux dans la région (sages-femmes, infirmières, médecins généralistes et spécialistes, orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes...).
- ▶ Soutenir le développement des médecines alternatives.
- ▶ **Soutenir et renforcer une offre de soins de proximité.**
- ▶ Développer les maisons de naissance.
- ▶ Accompagner la création de centres de santé communautaire.



SOUTENIR LA RECHERCHE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- Positionner la Normandie comme région volontaire pour décliner au niveau régional le 3ème Plan National Santé (2015-2020) orienté « **santé-environnement** » en lançant un appel à projets concerté entre la Région et l'État afin de soutenir financièrement des initiatives locales en santé-environnement.
- Soutenir les Observatoires Régionaux de Santé (ORS). Financer des projets de recherche 50 % Région, 50 % ORS.
- Soutenir et développer les registres des cancers.

VEILLER À LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

- Promouvoir et soutenir la création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de site, communs à plusieurs entreprises.
- Veiller à une offre de formation continue en santé au travail pour les responsables d'entreprise et l'ensemble des personnels.
- Proposer des formations de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) aux salariés.
- Soutenir les services de santé au travail.

Humanitarian
Influences

and
what



L'ÉCOLOGIE, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA SOLIDARITÉ & LA DÉMOCRATIE

Il nous faut réaffirmer que nous possédons tous un pouvoir d'action, même modeste. Nous voulons faire de notre région une terre d'accueil ouverte sur le monde, un territoire garant de l'autonomie et de l'émancipation de chacun. Nous voulons faire de la Région le fer de lance de nouvelles formes de démocratie.

UN PACTE DÉMOCRATIQUE RENOUVELÉ POUR UNE RÉGION PARTAGÉE	P68
NORMANDIE : UNE RÉGION EN COMMUN, UNE CAPITALE EN PARTAGE	P70
POUR UNE RÉGION SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE LOCALE ET INTERNATIONALE	P76



UN PACTE DÉMOCRATIQUE RENOUVELÉ POUR UNE RÉGION PARTAGÉE

Redonner envie à chacun de participer à la chose publique implique avant tout beaucoup d'humilité. En la matière, face à une crise démocratique grandissante, nous ne prétendons pas avoir de solution toute faite. Mais nous sommes convain-

cus que **les changements que nous portons pour résoudre les crises économique et écologique ne sont possibles qu'à la condition de mettre en place une véritable co-élaboration des politiques publiques, fruit d'un partenariat actif et permanent entre les élus et la société civile.**

Une chose est sûre, les citoyens doivent pouvoir se mêler de ce qui les regarde. **Le temps des choix décidés d'en haut par quelques-uns, pour quelques-uns et imposés à tous a vécu.** En témoignent les nombreuses mobilisations citoyennes contre les projets inutiles (Nonant-le-Pin, ferme des Bouillons, Inter-Ikéo, EPR, etc.). La politique ne se réduit pas aux seuls élus : d'autres qu'eux sont porteurs d'initiatives et c'est tant mieux. **L'enjeu est donc d'imaginer une région accompagnante, qui soutienne pleinement les initiatives des citoyens, des associations, de tous les acteurs régionaux engagés pour développer et animer leur territoire.**

Tout d'abord, nous mettrons en place les conditions d'une véritable transparence en garantissant une information large et accessible à tous. Mais mettre l'information à disposition ne suffit pas, c'est la raison pour laquelle nous proposerons des ateliers de formation citoyenne en lien avec les politiques régionales. Les grands projets seront régulièrement soumis à un débat public et il sera possible pour les habitants d'interpeller directement les élus au travers d'un droit d'initiative citoyenne. La co-élaboration des politiques passera par l'accompagnement de la Région à la mise en place de Conseils citoyens de territoires. Enfin, nous garantirons une évaluation partagée des choix de la Région au travers de dispositifs dédiés.

INFORMER, FORMER POUR PERMETTRE À TOUS LES CITOYENS DE PARTICIPER

- ▶ Assurer une liaison réelle et régulière entre associations, élus et groupes de citoyens.
- ▶ Valoriser le statut de bénévolat pour permettre aux personnes engagées d'avoir plus de temps pour être relais entre citoyens et élus. En prenant des dispositions d'accompagnement à la vie quotidienne, type garde d'enfants, ou d'adaptation des temps de réunions aux contraintes de la vie privée et familiale, **nous faciliterons à tout citoyen la possibilité de participer activement à la vie publique.**
- ▶ Ouvrir **un annuaire de l'ensemble des données et études publiques dans le cadre d'une démarche Open Data** (données ouvertes en accès libre).
- ▶ Favoriser les échanges, les expériences à l'étranger pour rencontrer et découvrir d'autres cultures.
- ▶ Mettre en place un programme de permanences d'élus mensuelles sur leurs territoires.
- ▶ Publier un **tableau de bord régulièrement actualisé de l'état d'avancement des politiques régionales.**

DE LA CONCERTATION À LA CO-PRODUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- ▶ Avoir recours au **référendum décisionnel local permettant aux habitants de se prononcer sur les sujets régionaux qui font débat.**
- ▶ Mettre en place **un droit d'initiative citoyenne permettant à 5 000 Normands de soumettre une question qui sera débattue au sein de l'Assemblée régionale.**
- ▶ Permettre une véritable expression et contribution de l'ensemble des groupes de la majorité et de la minorité, en permettant qu'ils soient dotés des moyens nécessaires à conduire leur propre analyse des projets proposés. Par ailleurs, la présidence d'une commission sera exercée par la minorité.
- ▶ Donner une vraie place à la jeunesse dans les processus de décision.

VERS UNE ÉVALUATION PARTAGÉE DES ACTIONS CONDUITES

- ▶ Mettre en place des outils de régulation permettant aux élus de respecter leurs engagements et d'en rendre compte.
- ▶ **Accompagner la mise en place de Conseils citoyens de territoires**, lieux intercommunaux de discussion des projets et politiques pour des décisions concertées.
- ▶ Faire des bilans annuels, intermédiaires, des actions et projets mis en place.
- ▶ Favoriser les échanges des écoles, collèges et lycées normands avec les instances de démocratie locale.
- ▶ Créer un fonds régional doté de moyens autonomes pour **garantir la contre-expertise citoyenne des projets engagés à l'échelle régionale.** Il sera financé à hauteur de 1 % du coût prévisionnel des projets.



NORMANDIE: UNE RÉGION EN COMMUN, UNE CAPITALE EN PARTAGE

Dans un contexte de mondialisation qui se traduit aujourd'hui par la mise en concurrence des métropoles entre elles, on assiste à une course au renforcement des zones urbaines au

détriment d'un maillage de lieux de vie en milieu rural et en périphérie des centres urbains. Les « centralités » sont ainsi de plus en plus renforcées, et les « périphéries » de plus en plus délaissées. Pourtant, la France – et ses régions – est riche de sa diversité de paysages et de « pays », de villages, de centres-bourgs, qui sont le fruit d'une histoire.

Aujourd'hui, notre région compte à la fois trois grosses aires urbaines (Rouen, Caen et Le Havre) mais aussi un grand nombre de villes et bourgs intermédiaires assez bien répartis sur le territoire normand. Dicté par des activités économiques anciennes et résilientes, par des flux, des passages, des échanges, des usages, qui ont dessiné notre région et insufflé des habitudes de vie et de lieux de vie, **ce maillage est une force pour la Normandie.**

La « tentation métropolitaine » à outrance de la Normandie est un risque si elle a pour effet de drainer plutôt que de favoriser l'irrigation du territoire régional en termes d'activités, de culture, de services. Il y a d'ailleurs un paradoxe, sinon une contradiction, dans les intentions de la réforme territoriale voulue par le Gouvernement actuel



qui aura vu dans un même temps la création de la Métropole rouennaise et la fusion de la Basse et de la Haute-Normandie : c'est comme si le législateur avait considéré que les nouvelles régions avaient vocation à devenir l'arrière-pays des métropoles nouvellement créées...

Au contraire, notre conviction est que la « Métropole normande » doit être l'ensemble du territoire normand. Cet enjeu est essentiel pour faire vivre et nous appuyer sur les atouts de notre région. **Il s'agit de permettre un égal accès aux services, à l'innovation, à l'entrepreneuriat, à la solidarité ou à la qualité de vie sur l'ensemble du territoire régional.** Il s'agit aussi de bien comprendre que la résilience d'un territoire, c'est-à-dire sa capacité à s'adapter aux crises pour mieux y résister, passe par le maintien et la préservation, à côté des grands centres urbains, d'un maillage fin et dense de centres-bourgs sur l'ensemble du territoire régional.

Ainsi, nous considérons que la fusion n'est pas l'uniformisation. La Normandie est riche de son Histoire, et donc de ses différences, de sa diversité. Il convient de concevoir un territoire à la fois cohérent et divers. **Cela passe par un volontarisme affirmé en matière de proximité de l'institution régionale avec les Normandes et les Normands, quel que soit leur lieu de vie.**

SI LOIN, SI PROCHE : UNE RÉGION QUI S'INSCRIT DANS UN TERRITOIRE POLITIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

► **Mettre la région à l'heure européenne** : la Normandie est un nom qui raisonne partout dans le monde. Avant même qu'elle ait une existence administrative, la Normandie est la région la plus connue d'Europe. Nous devons, sans complexe, nous inscrire dans cet espace européen, en soutenant les porteurs de projets intervenant dans le champ européen : que cela soit via des échanges entre lycées, en apprentissage, ou en affirmant les coopérations européennes.

► **Préserver les bordures littorales, en plein essor démographique, comme autant de richesses présentes et potentielles**. La Normandie n'est pas une excoissance de l'Île-de-France dont le lien ombilical avec la Région capitale serait

l'axe Seine. La Normandie va devenir l'une des premières régions littorales françaises. Un nouvel axe est donc à prendre en compte : l'axe littoral.

► **Nourrir des relations de proximité entre la Normandie et ses régions voisines** : parmi elles, la Région Île-de-France, bien entendu, mais également, vers le Nord, la Picardie et le Pas-de-Calais avec lesquels une continuité littorale existe, tout comme des relations et des flux économiques anciens. Au sud, les liens avec la Bretagne, le nord des Pays de la Loire et l'Eure-et-Loir doivent être entretenus et développés. Enfin, la Grande-Bretagne est un partenaire évident avec lequel des liens existent déjà mais qui doivent être développés et institutionnalisés.

LA MÉTROPOLE NORMANDE, C'EST LA RÉGION : GUIDER LE PROCESSUS DE RÉUNIFICATION À TRAVERS LES PRINCIPES D'ÉQUILIBRE ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

■ NOUS NOUS DONNONS 5 ANS POUR PARVENIR À UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE

La Normandie possède trois grandes villes très complémentaires et assez proches l'une de l'autre pour être associées, sans compter un nombre important de villes moyennes qu'il faudra prendre en compte.

► Substituer au fonctionnement pyramidal de l'administration et des décisions

publiques des démarches en réseau. Au traditionnel « chef-lieu », il vaut mieux préférer le réseau de villes.

► Réaffecter les bâtiments et répartir les missions sur l'ensemble du territoire régional en consultant les personnels administratifs et les citoyens.

► Conforter le réseau des petites villes et des villes moyennes dont la Normandie est dotée, comme un trésor géographique et organisationnel.

■ ENCOURAGER LA COLLABORATION ENTRE ROUEN, CAEN ET LE HAVRE, AFIN DE PERMETTRE À LA NORMANDIE D'EXISTER PLEINEMENT FACE À PARIS

► On peut imaginer trois pôles clairement identifiés : Rouen, administrative et sociale ; Le Havre, portuaire et économique ; Caen, universitaire et culturelle. Mais nous préférons une spécialisation atténuée et raisonnable. Il faut des antennes administratives solides, des

directions de service en complément du lieu où se trouvent les exécutifs, des compétences assez bien réparties pour que les usagers, particuliers et entreprises, trouvent en chaque ville des éléments de réponse à leurs demandes. Ainsi débarrassées d'inutiles rivalités, **Rouen pourrait ainsi devenir le siège de la Préfecture de région, Caen celui du Conseil régional, Le Havre celui du CESER (Conseil Économique Social et Environnemental Régional).**

SERVICES PUBLICS : ACCESSIBILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Les services publics qui dépendent de l'institution régionale doivent être accessibles aux citoyens, sans que cela soit remis en cause par la fusion normande.

■ OUVRIR DANS CHAQUE DÉPARTEMENT UNE MAISON DE LA RÉGION, GUICHET UNIQUE POUR LES COMPÉTENCES RÉGIONALES

► **Quel que soit le lieu d'implantation du service concerné, il devra être possible pour les usagers d'avoir accès à des personnes référentes dans un lieu unique et accessible.** En clair, un habitant, une entreprise ou une association de Dieppe ne devra pas se rendre à Caen pour rencontrer le service compétent pour répondre à sa demande. De la même façon, une association d'Avranches ne devra pas se rendre à Rouen pour ses démarches.

■ METTRE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC UNIVERSEL PAR INTERNET

► **Faciliter le traitement des dossiers et demandes :** l'ensemble des services régionaux sera rendu accessible par Internet, que cela soit pour la demande, le dépôt et le traitement des dossiers. En cas de nécessité de rendez-vous physique, la Région s'engagera à le proposer dans une des « maisons de la région » la plus proche du domicile de la personne qui sollicite ou propose une prestation.

► **Mettre à disposition en Open Data l'ensemble des données publiques issues de l'activité régionale :** délibérations, prestations et services proposés par la Région seront ainsi disponibles par Internet et accessibles à tous les citoyens.

■ ENCOURAGER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CULTUREL SUR TOUT LE TERRITOIRE

► Nous apporterons notre soutien aux artistes qui se produisent sur tout le territoire normand, et nous accompagnerons les lieux de diffusion et de répétition favorisant le maillage culturel de la Région.

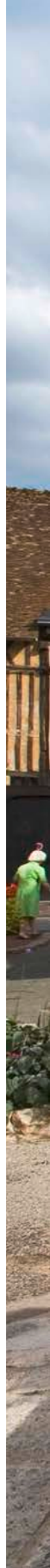
■ ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'INITIATIVES SUR TOUT LE TERRITOIRE

► Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, nous soutiendrons les collectivités qui s'engageront dans des **dispositifs d'aide à l'émergence de projets**, en amont de la création associative et de l'étude de faisabilité.

LA RURALITÉ, UNE RICHESSE À PRÉSERVER: VERS UN PLAN RÉGIONAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

La ruralité doit être une priorité dans l'aménagement du territoire des 5 prochaines années, pour résorber l'inégalité de traitement entre zones rurales et urbaines. Notre objectif est de garantir à tout Normand un accès garanti aux services de base quel que soit son lieu d'habitation.

- ▶ Redéployer le réseau TER et **faciliter l'intermodalité et les transports collectifs** pour les trajets du quotidien partout en Normandie.
- ▶ Accompagner techniquement les petites communes, les associations et les entreprises situées en zones rurales pour répondre aux appels à projets de la Région.
- ▶ **Supprimer les zones blanches Internet** et garantir un numérique haut débit sur tout le territoire normand.
- ▶ Soutenir toutes les initiatives permettant de **consommer localement** des produits de qualité (magasins de proximité, coopératives d'achats...).
- ▶ **Privilégier les commerces de proximité**, travailler avec des producteurs locaux et créer des lieux pour valoriser leurs productions.
- ▶ **Soutenir la vie culturelle** et la programmation culturelle à toutes les échelles en zone rurale.
- ▶ Développer des services de proximité garantissant un **premier accueil « transition professionnelle »** en matière d'emploi et de formation.







POUR UNE RÉGION SOLIDAIRE À L'ÉCHELLE LOCALE ET INTERNATIONALE

Notre planète doit faire face à de nombreux défis sur les plans environnemental, climatique, social, économique. Ces crises

menacent partout la démocratie et la paix. Les pays du Sud sont et seront les plus fortement touchés. Premiers responsables du dérèglement climatique et du gaspillage des ressources naturelles, les pays du Nord ont un devoir crucial de solidarité envers eux.

La Région doit jouer un rôle de fédérateur auprès des citoyens, des associations et des collectivités locales pour développer beaucoup plus largement les relations de notre territoire avec le monde. Au-delà des frontières normandes, le monde a beaucoup à apporter à la région ! En Europe, la coopération interrégionale doit remplacer la compétition entre les territoires. Soutenir la mobilité internationale des jeunes, c'est aussi faire le pari d'un monde d'échange, de paix et de solidarité.

Allons plus loin, la politique de coopération décentralisée fait le pari d'une solidarité basée sur la réciprocité, l'échange et le partenariat dans la durée, au-delà de l'humanitaire et de l'aide d'urgence. La Région peut jouer le rôle de coordinateur entre les associations ou organismes de formation bas-normands, les collectivités locales et les acteurs institutionnels comme l'Union Européenne, pour mettre en cohérence, rendre plus efficaces les canaux de la coopération et développer plus avant la solidarité avec d'autres territoires.



VALORISER LA NORMANDIE COMME RÉGION ACTRICE À PART ENTIÈRE DE L'EUROPE

- ▶ Former des « ambassadeurs Europe » pour valoriser plus fortement les dispositifs européens auprès des collectivités, des entreprises, des associations et en faire de vrais leviers de dynamique du territoire.
- ▶ Faire de la **permanence de la Région existante à Bruxelles une véritable « maison des Normands »** ouverte à l'ensemble des acteurs régionaux.
- ▶ Attribuer des fonds européens de coopération en Normandie sous condition qu'ils favorisent l'innovation sociale et la responsabilité environnementale.
- ▶ Impliquer davantage la région dans des actions de coopérations transfrontalières et notamment autour les enjeux maritimes du Transmanche.
- ▶ Développer des partenariats transnationaux, notamment dans le cadre de l'espace Atlantique.
- ▶ Étendre la coopération décentralisée entre la république de Macédoine et la nouvelle Région Normandie, en faire un vrai projet de territoire en incitant de nouvelles villes à s'inscrire dans le dispositif pour permettre aussi à terme l'entrée dans l'Europe de ce pays.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

■ ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR 1 000 JEUNES NORMANDS CHAQUE ANNÉE

- ▶ Promouvoir un changement des perceptions et faire avancer l'idée d'une mondialisation plus juste.
- ▶ Permettre l'expérimentation par les jeunes des conséquences économiques et sociales de la financiarisation du monde, ce qui constitue un pas essentiel dans la conversion écologique de l'économie régionale.

■ VALORISER LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ ET ACCOMPAGNER LES PROJETS DES JEUNES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGION

- ▶ Favoriser la mobilité européenne des jeunes en valorisant les dispositifs européens (jeunesse en action, services volontaires européens, Erasmus etc.).
- ▶ Accompagner le développement de projets alliant mobilité internationale et intérêt général.
- ▶ Aider au financement des projets d'échanges entre les jeunes inscrits dans les établissements régionaux avec leurs homologues d'autres pays.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, UNE CHANCE POUR FAIRE DE LA NORMANDIE UNE TERRE D'ACCUEIL ET D'ÉCHANGES

La coopération décentralisée en tant que point de vue philosophique, c'est l'ouverture sur le monde, l'ouverture aux autres, c'est aller vers une connaissance mutuelle et un enrichissement grâce aux différences. C'est échanger entre citoyens des territoires concernés et créer des projets d'animation de chaque territoire et des projets qui développent chaque territoire, de façon à ce que chacun y trouve son compte. C'est échanger dans la réciprocité, c'est « apprendre aux autres et apprendre des autres », c'est « apporter autant qu'on reçoit ».

■ RENFORCER LES MOYENS ET L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- ▶ Doubler le financement apporté actuellement par la Région, ce qui équivaut à mettre 1 % du budget régional pour la coopération décentralisée. Renforcer le service de la solidarité internationale.
- ▶ Engager de façon active la Région dans les réseaux de collectivités territoriales ou de régions afin de la faire exister au niveau de l'Europe et au niveau international (par exemple CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis).

■ ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES CITOYENS, LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET LES COLLECTIVITÉS QUI S'ENGAGENT

- ▶ Engager un partenariat avec les universités normandes et les laboratoires de recherche afin de mieux appréhender et mieux définir la relation de la Normandie au monde.
- ▶ Accompagner les initiatives locales dans le respect de l'humain et de l'environnement : agriculture, éducation, formation, énergie, droits de l'Homme.

► **Valoriser la formation, la réflexion avec les associations de solidarité internationale pour faire évoluer les pratiques vers une véritable prise en compte des initiatives et projets portés par les habitants des territoires partenaires.**

► Valoriser la dynamique de projet dans le cadre des jumelages pour aller au-delà des échanges culturels et amicaux.

► Favoriser les projets intercommunaux de coopération pour permettre aux petites collectivités de participer aux projets de coopération décentralisée et pour mutualiser entre les différents acteurs des territoires.

► Soutenir les associations d'aide aux étrangers

■ **AMPLIFIER ET SE DONNER LES MOYENS DE FAIRE VIVRE LES COOPÉRATIONS DE LA NORMANDIE AVEC LES PAYS DU NORD, DE L'ASIE, DE LA RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE ET DE LA PALESTINE POUR DYNAMISER NOTRE TERRITOIRE ET OUVRIR NOTRE RÉGION À L'INTERNATIONAL.**

.....

■ **CONFORTER LA COOPÉRATION DE LA NORMANDIE AVEC LA RÉGION D'ATSINANANA (MADAGASCAR) ET BÉJAÏA (ALGÉRIE) ET SOUTENIR LES VILLES EN COOPÉRATION AVEC D'AUTRES TERRITOIRES D'AFRIQUE**

.....

► **Favoriser un modèle de développement et des modes de production et de consommation dans le sens de la préservation des ressources naturelles** et des équilibres environnementaux, sociaux et régionaux. Nos objectifs principaux sont la **lutte contre la pauvreté par la consolidation de l'agriculture vivrière et familiale** (agroécologie apte à préserver les ressources naturelles), la protection sociale, l'éducation et l'appui au décollage économique des pays les plus pauvres par des efforts sur les infrastructures.

► **Promouvoir une économie circulaire et une économie de la fonctionnalité** comme pilier d'un nouveau modèle économique pour le codéveloppement. Enjeu : développer de la résilience locale et sortir d'un modèle économique basé sur la croissance.

► **Promouvoir une éducation à une citoyenneté mondiale** : contribuer par l'action, l'information, la formation et la mise en réseau, à l'éducation de toutes et tous, jeunes et adultes, en France et dans les pays et territoires partenaires, à un développement soutenable, à une responsabilité partagée et à la solidarité internationale, c'est à dire participer à la construction d'une conscience planétaire et d'une citoyenneté mondiale.v





I. François DUFOUR
50 MANCHE



2. Véronique ROGER



3. Jérôme VIRLOUVET



4. Agnès HONORE



5. Pierre AUBRIL



6. Arlette LAPLACE-DOLONDE



7. Michel RICHARD



8. Sylvie LE COCQUEN



9. Didier GOUJON



10. Claire MOUQUET



11. Jean LEGUELINEL



12. Catherine MARREY



13. Christian VIVIER



14. Aurélie GIGAN



15. Gérard JUNGERS



16. Marie LEGRAND



17. Rémi PÉZERIL



I. Yanic SOUBIEN
TÊTE DE LISTE RÉGIONALE
61 ORNE



I. Caroline AMIEL
14 CALVADOS



2. Francis JOLY



3. Clara OSADTCHY



4. Nicolas DEFARGE



5. Sabine MICHAUX



6. Christian LEREVEREND



7. Sandrine LEROSIER



8. Sébastien BELLET



9. Stéphanie ASTIER



10. Benoit EVRAT



11. Sophie BÖRNER



12. Pascal ROGUE



13. Cécile GUÉVEL-BADOU



14. Thomas RIBES



15. Alexandra BELDJOUDI



16. Laurent LAIDET



17. Sandrine MAGNIN



18. Arnaud RIOUAL



19. Angélique HAVARD



20. Alain GRUENAIIS



21. Elodie MARC



22. Rudy L'ORPHELIN



23. Pascale CAUCHY



2. Cécile LEBARBEY



3. Cédric BUGUEL



4. Monique TAUPIN



5. Jean-Paul DAVEAU



6. Cécile ROUSSELET



7. Eric FRETTEL



8. Fanny SEIDENBINDER



9. Jean LEPRINCE



10. Françoise BEAUDOUIN



11. Omar AYAD

LES CANDIDATS NORMANDIE ÉCOLOGIE



I. Claude TALEB

76 SEINE-MARITIME



2. Véronique BEREGOVY



3. David CORMAND



4. Véronique MOINET



5. Matthieu CARPENTIER



6. Anna BUREAU



7. Guillaume DUMOULIN



8. Jeannine OTTE



9. Frédéric WEISZ



10. Marie SAVOYE



11. Stéphane LEFEBURE



12. Caroline DEGRAVE



13. Jean-Paul THOREZ



14. Patricia LEROUGE



15. Marc CALBRY



16. Isabelle CHESNEAU



17. Mathias ADER



18. Léa WAUTIER



19. Denis HERNANDEZ



20. Martine FAUCHARD



21. Philippe SAUVAJON



22. Marie MABILLE



23. Gilles BELLIERE



24. Véronique VILLAIN



25. Hervé REAUX



26. Fabienne MALANDAIN



27. Thierry LE COGUEC



28. Joséphine LANDORMI



29. Jean-Baptiste LANGLOIS



30. Catherine GOODE



31. Thierry PATINAUX



32. Maryse LAURENT



33. Gérard LEVILLAIN



34. Valérie PARRINGTON



35. Thierry MASURIER



36. Annick BONNEAU



37. Pascal MAGOAROU



38. Sigrid DAUNE



39. Pierre LOUWARD



40. Astrid DE GEUSER



41. Olivier LAINÉ



2. Frédéric LAMBLIN



3. Christine REGENTETE



4. Ludovic LESAGE



5. Valérie PAGESY



6. Gilles CHATEAUGIRON



7. Agnès GREGE



8. Sylvain ROBILLARD



9. Sylvie LEFEBVRE



10. Alain BOURDON



11. Marie Brigitte LOIZEAU



12. Alexis FRAISSE



13. Emmanuelle CHAUVEL



14. Antoine VAILLANT



15. Nolwenn LEOSTIC



16. Henri BONNOT



17. Maryannick DESHAYES



18. Daniel MOUSSET



**19. Perrine
HERVE GRUYER**



**20. Jérôme
BOURLET DE LA VALLEE**



I. Laëtitia SANCHEZ

27 EURE

*Un grand merci à toutes celles et tous ceux,
citoyens, militants, associatifs, élus, qui ont
contribué à l'élaboration de ce programme.*

Crédits photos :
Guillaume Hédouin / Rebecca Armstrong / Windmills Hans Hillewaert CC-BY-SA / Fotolia



NORMANDIEECOLOGIE.FR / BASSE-NORMANDIE.EELV.FR / HAUTE-NORMANDIE.EELV.FR

MAIL : CONTACT@NORMANDIEECOLOGIE.FR

TWITTER : @NDIEECOLOGIE

FACEBOOK : WWW.FACEBOOK.COM/NORMANDIEECOLOGIE